La LIBERTÉ

Vol. 85 n°14 • du 3 au 9 juillet 1998 • SAINT-BONIFACE 88 ¢ + taxes

La saison des Festivals!


photo: Sylviane Lanthier


photo: Pascal Dubé

Un petit saint Jean-Baptiste à La Broquerie et des enfants qui découvrent leur patrimoine agricole dans la région de Montcalm: la fin de semaine des 26, 27 et 28 juin a été celle des fêtes et des festivals dans les villages francophones. Voir nos photo-reportages. ■ Pages 11 et 12.

Propriétaires Therrien!

Arsène Therrien cultive depuis les années 1930 une terre qui appartient à sa famille depuis 102 ans!

■ Page 27.

Sur la ferme et en santé

Le travail à la ferme entraîne encore aujourd'hui de nombreux accidents. Mais ce sont les enfants les plus jeunes qui sont les moins à risque.

■ Page 6.

Citation de la semaine

«Elle est faite en broche de clôture à poulet et en papier mâché. Je peux vous dire qu'on en a passés, des Liberté et des Free Press!»

Alain Cormier se rappelle comment il a fabriqué la fameuse pipe de Saint-Claude en 1992.

■ Page 23.

25 fois le Folk!

Pour célébrer ses 25 ans, le festival Folk a concocté une soirée d'ouverture que le directeur artistique, Pierre Guérin, promet extravagante! La Bottine souriante sera notamment de la partie. Lire sur les artistes francophones invités.

■ Page 9.

Le casse-tête scolaire

En refusant de financer l'école de Saint-Claude, la ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, ramène-t-elle les parents à la case départ? Et pourquoi l'école Lavallée doit-elle être construite selon des règles qui semblent différer des normes habituelles?

■ Pages 2 et 3.

Maurice Therrien honoré

Le Conseil canadien de la coopération, qui tenait son assemblée annuelle à Winnipeg, a profité de ses assises pour honorer le Manitobain Maurice Therrien en lui accordant l'Ordre du mérite coopératif. Lire aussi sur les défis qui attendent le mouvement coopératif canadien.

■ Page 5.



photo: Ariane Cloutier

Dans le troisième de ses Cahiers du 85e, La Liberté s'est arrêtée cette semaine à Saint-Claude. Communauté agricole, Saint-Claude reste un village tranquille, bien à l'abri dans la région de la Montagne. La création récente d'une corporation de développement économique et le développement domiciliaire pour aînés risquent cependant d'apporter un vent de changements. Rencontrez de jeunes musiciens, un technicien de laboratoire, des religieuses qui veulent garder leur couvent bien vivant, et un éleveur de poulets qui voit l'avenir en grand. ■ Pages 17 à 23.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

DSFM

Racisme et discrimination crient les commissaires

Anie CLOUTIER

La Division scolaire franco-manitobaine, qui vient de se voir refuser l'accès à du matériel didactique en français, entend déposer une plainte formelle au Secrétariat des services en langue française de la Province. Voilà une des propositions du comité de planification et de communications adoptées par les commissaires de la DSFM le 24 juin.

La DSFM avait demandé la traduction de plusieurs didactitiels dont The Learning Equation au ministère de l'Éducation, et vient de se voir essuyer un refus de la part de la ministre. Une lettre adressée au président de la DSFM, Aurèle Boisvert, et signée par Linda McIntosh explique les motivations de ce refus par le fait que «le marché francophone de l'Ouest ne constitue pas une base suffisamment grande sur laquelle les maisons d'édition peuvent s'appuyer pour élaborer du matériel didactique. (...) Nous devons donc faire traduire du matériel déjà disponible en version anglaise ce qui en soi constitue aussi un exercice coûteux. (...)»

La même lettre mentionne cependant que «deux conseillers pédagogiques de la division du Bureau de l'éducation française travailleront dans le domaine des mathématiques au secondaire, ce qui devrait permettre d'améliorer les services offerts (...) Une entreprise québécoise considère sérieusement l'adaptation et la traduction (du didactitiel The Learning Equation). Il y a donc des signes qui nous permettent de croire que ce matériel pourrait prochainement être mis à la disposition des jeunes francophones du pays.»

Mais cette réponse ne satisfait pas les commissaires comme Maurice Auger qui voit dans cette décision de la ministre une forme de racisme. «On est en crise et la communauté doit le savoir, indique-t-il. La Province ne nous respecte pas. On l'a vu d'abord avec Saint-Claude et maintenant avec les outils didactiques. C'est parce qu'on est Canadiens français qu'on est traités de la sorte! »

Pour le commissaire Marc Boily, il est temps pour les Franco-Manitobains de manifester leur désaccord. «Il faut s'assurer que la communauté est consciente de la claque qu'elle a reçue de la ministre de l'Éducation, indique-t-il. C'est de la discrimination systématique envers des enfants! C'est le temps que la communauté se réveille et dise au gouvernement qu'elle en a assez.»

Les commissaires ont d'ailleurs adopté une proposition du comité de planification voulant que la DSFM «sensibilise ses partenaires face à cette injustice flagrante» et organise une conférence de presse à ce sujet avec ses partenaires intéressés. Un ralliement massif des partenaires en éducation pourrait même avoir lieu en septembre devant l'assemblée législative, a indiqué Aurèle Boisvert.

Une décision questionnée

Sur un autre front, les commissaires ont pris connaissance le 24 juin des plans de la nouvelle école française au sud de Saint-Vital. Les experts-conseils présents à la réunion ont souligné que la Commission des finances des écoles publiques, sous recommandation de la ministre de l'Éducation, avait calculé le ratio des espaces habitables et de soutien de l'école à 61% et 39 % au lieu du 60 % et 40 % utilisé dans les projets de construction habituels. Ce ratio occasionne une réduction de 1 %, soit 940 pieds carrés à la superficie totale de l'école.

Notons que le premier chiffre de ce ratio (61%) est calculé selon le nombre d'élèves que doit accueillir l'école et représente l'espace accordé aux salles de classes, gymnase et bibliothèque dans l'édifice. Le second chiffre (39 %) est ajouté au premier et représente l'espace réservé aux lieux d'entreposage, de conciergerie, des systèmes de chauffage, d'électricité, de climatisation ainsi que des corridors. Puisque ce premier chiffre est fixe (la formule est la même pour toutes les écoles et dépend du nombre d'élèves inscrits) et que les espaces réservés pour les systèmes de chauffage, d'électricité et de climatisation sont déjà utilisés à leur maximum, les architectes n'ont d'autre choix que de réduire la largeur des corridors pour se plier au ratio.

«Nous sommes responsables pour 75 % des plans des nouvelles écoles de Winnipeg, a insisté le représentant de MCM Architects, et dans toutes nos années de service, nous n'avons jamais vu un ratio de 61/39. C'est très étrange.»

Une lettre de protestation a d'ailleurs été envoyée à la Commission des finances des écoles publiques afin de demander des éclaircissement sur les motivations de cette décision.



La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Anie CLOUTIER, Marc-Éric BOUCHARD, Pascal DUBÉ** et **Carole THIBEAULT** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Sylviane LANTHIER, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Représentant publicitaire: **Marc-Éric BOUCHARD** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique:

PRODUCTION INFORMATION

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis et outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

Envoi de Poste-publications-Enregistrement N° 07996.

ISSN 0845-0455







Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

ÉCOLE DE SAINT-CLAUDE

Un pas en avant, deux pas en arrière

Les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine ont accepté le mois dernier, l'adhésion de l'école indépendante de Saint-Claude dans les rangs de la DSFM. Ils sont aujourd'hui confrontés aux répercussions de cette décision.

Anie CLOUTIER

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) doit effectuer des réparations importantes à l'édifice qui abrite actuellement l'école de Saint-Claude si elle veut se conformer aux normes provinciales en matière de sécurité. Mais même s'il est rénové, l'édifice reste trop petit pour accueillir les 21 élèves (Maternelle à 7e année) inscrits à l'école française pour la rentrée 1998. Il serait donc plus économique de construire une nouvelle école à Saint-Claude, croient les commissaires.

Le hic, c'est que la ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, refuse toujours de financer un programme français à Saint-Claude. Elle a confirmé cette décision lors d'une rencontre avec la DSFM le 25 juin. «Nous lui avons offert de financer nous-mêmes le programme si le Ministère finançait la construction de l'édifice, indique le président, Aurèle Boisvert. Nous voyons ça comme un bon compromis compte tenu du fait que les classes portatives leur appartiendraient et pourraient être déménagées si jamais l'école de Saint-Claude venait à fermer. La ministre avait d'autre part vu le désir et la détermination des parents avec l'ouverture l'an dernier d'une école indépendante. Elle sait que la FPCP se prépare à déposer une plainte devant les tribunaux. Linda McIntosh nous a cependant dit un non catégorique au financement d'une nouvelle école à Saint-Claude. Elle étudie cependant la possibilité de nous donner son accord pour construire à nos frais une nouvelle école.»

La loi scolaire stipule clairement que la division scolaire ne peut acheter, ériger, agrandir ou modifier des bâtiments scolaires sans l'approbation de la ministre et de la Commission de finances des écoles publiques. «On est perdant quoi qu'on fasse!, a résumé le commissaire Claude Lemoine lors d'une réunion des commissaires qui a eu lieu le 24 juin, la veille de la rencontre avec la ministre. Si on garde l'édifice, on va contre la loi et si on construit un nouvel édifice, on va aussi contre la loi.»

Devant cette impasse, la DSFM a mis sur pied le 27 juin un comité chargé d'étudier différentes options. Ce comité, composé de membres de la DSFM et de parents de Saint-Claude, s'est rencontré le 29 juin à Saint-Claude pour discuter de ces options. «Nous avons aussi demandé à André Chaput d'explorer nos options légales et de voir quelle est la position du gouvernement face à nos options.»

Parmi les scénarios énumérés le 24 juin par les commissaires, on retrouve: 1) conserver les locaux actuels; 2) louer des espaces ailleurs au village; 3) continuer à faire pression auprès de la ministre pour obtenir du financement en vue de la construction d'une nouvelle école; 4) poursuivre la Province devant les tribunaux ou 5) transférer de façon temporaire les élèves de Saint-Claude à Notre-Dame-de-Lourdes.



Archives La Liberté

Ces élèves de l'école indépendante de Saint-Claude sont en vacances pour l'été. Reste à savoir dans quels locaux ils fréquenteront en septembre.

Cette dernière option est jugée inacceptable par les parents de Saint-Claude. «Quitter le village n'est tout simplement pas une option, affirme la directrice de l'école et parent d'élève, Louise Gauthier. Juste quand on pensait que les choses allaient enfin en notre faveur, voilà que de nouveaux problèmes se présentent. Une chose est certaine, le programme français est en place à Saint-Claude et va continuer. Nous avons toujours confiance dans la DSFM et nous ne pensons pas que les commissaires sont prêts à revenir sur leur décision.»

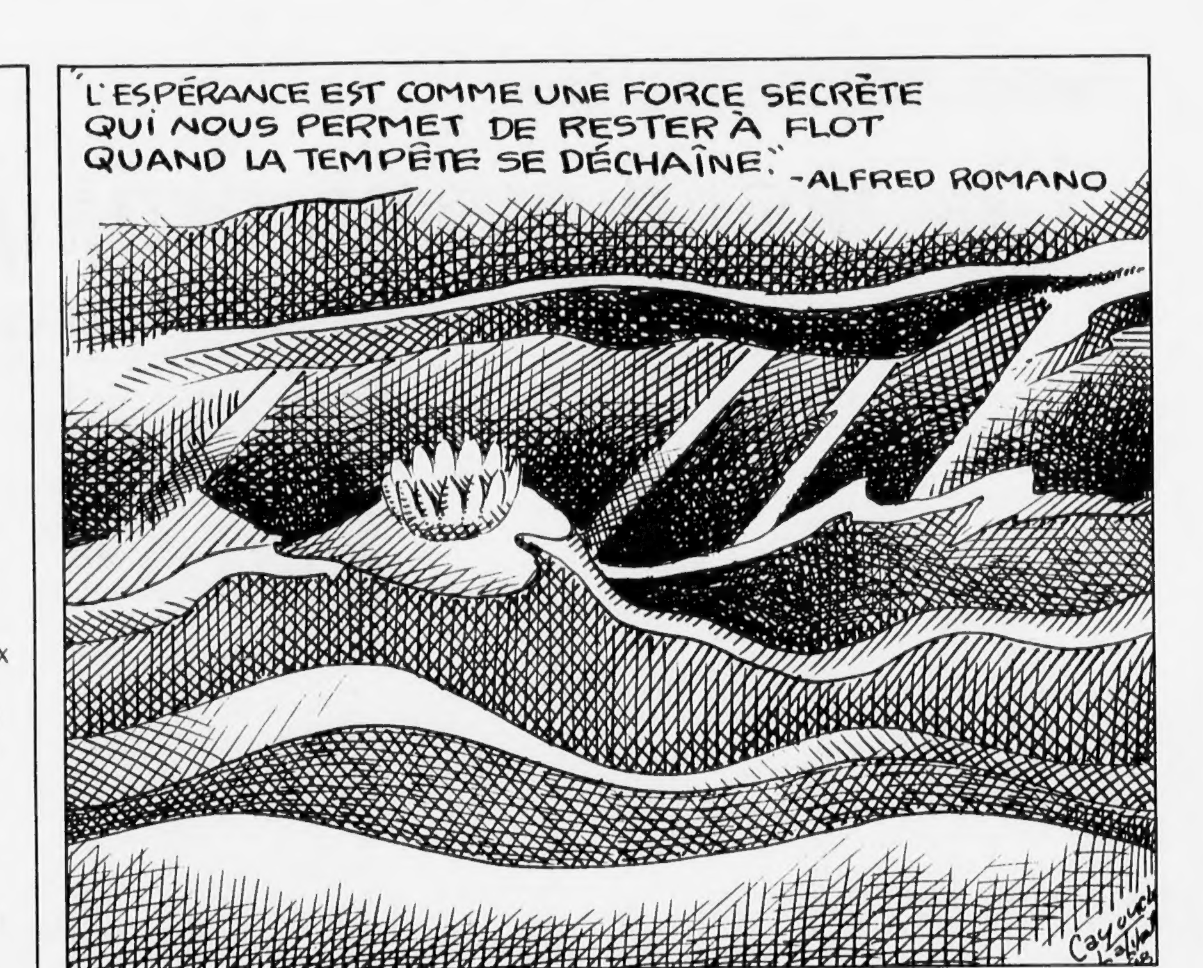
De son côté, la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) surveille de près la situation et se dit prête à donner son appui à la DSFM si elle en fait la demande. «Mais seulement en autant qu'ils restent fermes quant à leur position», précise la directrice Hélène D'Auteuil. La FPCP se range du côté des parents de Saint-Claude qui refusent d'envoyer leurs enfants à l'école de Notre-Dame, même de façon temporaire. «On n'a pas créé une école indépendante l'an passé pour retourner à Notre-Dame l'an prochain, indique Hélène D'Auteuil. Au pire, les parents accepteraient de revenir à l'école indépendante avec possiblement un appui financier possible de la DSFM.»

Une grande cause qui crée de grands remous

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) a par ailleurs été fortement critiquée par certains commissaires pour son manque de leadership dans le dossier juridique. «Il y a quatre ans, quand la FPCP s'est vue confier le dossier juridique, on s'attendait à ce qu'à ce temps-ci, elle soit plus avancée, affirmait Marc Boily le 24 juin. Mais la FPCP n'a même pas encore déposé ses arguments devant les tribunaux! Si elle n'est pas capable de gérer ce dossier, on devrait peut-être le leur enlever des mains et le confier à la Société franco-manitobaine?»

La FPCP se défend en affirmant qu'elle suit de près le dossier de Summerside. Dans ce dossier qui s'apparente à celui de Saint-Claude, des parents de l'Île-du-Prince-Édouard se sont vus refuser par leur cour provinciale l'accès à une école française dans leur localité et se préparent à présenter leur grief devant la Cour suprême. «Un jugement de la Cour suprême du Canada se place au dessus d'un jugement de la cour provinciale, explique Hélène D'Auteuil. Nous avons donc avantage à attendre ce jugement avant de procéder avec notre cause si nous ne voulons pas perdre nos énergies pour rien. Nous pourrions aussi être appelés à témoigner dans cette cause au nom de Saint-Claude.»

La directrice de la FPCP ajoute par ailleurs, que son organisme se prépare à avancer avec la "grande cause", celle qui remet en question la constitutionnalité de la loi scolaire du Manitoba. «Nous avons mis beaucoup d'énergies cette dernière année à trouver du financement pour l'école indépendante de Saint-Claude. Maintenant que la DSFM a pris en charge cette école, nous pouvons nous consacrer pleinement à la "grande cause". Cette cause est plus qu'une question d'une école dans une communauté, c'est tout le principe de la gestion qui est remis en question, lance Hélène D'Auteuil. Le problème de fond, c'est qu'on n'a pas de gestion parce que la ministre garde un droit de veto et nous empêche d'agir pour le mieux être de toute la communauté francophone.» Un échéancier n'a cependant pas été établi par les avocats de la FPCP.



"L'ESPÉRANCE EST COMME UNE FORCE SECRÈTE QUI NOUS PERMET DE RESTER À FLOT QUAND LA TEMPÊTE SE DÉCHAÎNE." -ALFRED ROMANO

CONSEIL CANADIEN DE LA COOPÉRATION

Le monde coopératif doit s'adapter

Si les grandes banques canadiennes ont le droit de fusionner, qu'arrivera-t-il de nos caisses populaires? Le Conseil canadien de la coopération a sa petite idée là-dessus.

Pascal DUBÉ

Comment les caisses d'épargne devraient-elles réagir au fusionnement des banques? Quelle devrait être la place des jeunes dans le mouvement coopératif? Environ 200 membres du Conseil canadien de la coopération (CCC) ont tenté de trouver des réponses à ces questions lors de l'assemblée annuelle du CCC à Winnipeg du 26 au 28 juin.

Selon le président du CCC, Gilles Lepage, le mouvement coopératif doit revoir sa stratégie. «Depuis nos débuts, nous avons adopté une politique de "portes ouvertes", mentionne-t-il. Pour avoir la synergie nécessaire pour affronter les marchés, nous devons être plus proactifs. Même s'il n'y a aucun indice de déclin au sein du mouvement, nous devons assurer nos parts des transactions.

«Avant, les gens investissaient leur argent localement, dans une caisse ou une banque, explique Gilles Lepage. De nos jours, il y a plus d'argent sur Internet que dans les institutions financières! Pour acheter une voiture, les gens venaient nous voir pour leur prêt. Aujourd'hui, ils ont accès à une multitude de services financiers. Ce phénomène de mixité force le mouvement coopératif à se repositionner.»

À l'image des grandes banques, le mouvement coopératif pense donc à regrouper ses activités. La réunion annuelle du CCC coïncidait d'ailleurs avec celle de son pendant anglophone, la Canadian Cooperative Association (CCA). Les deux associations tenaient pour une première fois des activités conjointes, permettant aux intervenants des deux groupes d'échanger.

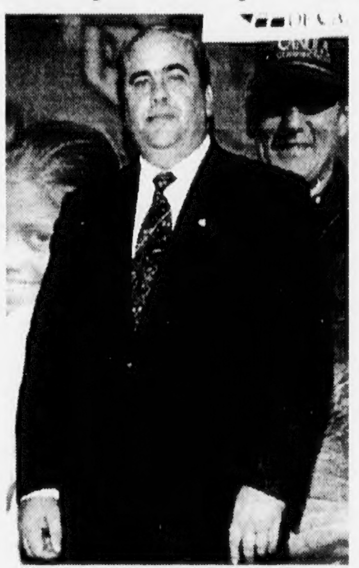


photo: Pascal Dubé

Gilles Lepage.

«Je crois que nous devons nous rapprocher des Credit Union, lance le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland. Nous devrions également regarder vers de nouveaux partenariats avec les banques coopératives ailleurs dans le monde, comme en Hollande. Mais les coopératives doivent rester proches de leurs membres car c'est à ce niveau que s'effectue le développement local. Le mouvement coopératif ne doit pas être tributaire de la mondialisation des marchés.»

Le CCC cherche également à impliquer les jeunes au sein de son mouvement. «Nous avons l'impression de bien faire avec les jeunes, mentionne Gilles Lepage. Mais parfois, la perception et la réalité sont bien différentes. Le mouvement coopératif se pose des questions quant à la participation des jeunes. Nous voulons rester une alternative intéressante pour eux.»

L'an prochain, l'assemblée annuelle du CCC, à Québec, soulignera le 100e anniversaire de la création de la première caisse populaire Desjardins. La réunion du CCC coïncidera avec celle de l'Alliance coopérative internationale qui se réunira pour une première fois en Amérique.

ORDRE DU MÉRITE COOPÉRATIF

C'est le tour à Maurice!

Sylviane LANTHIER

Après l'abbé Adélard Couture, Maurice Gauthier et Raynald Labossière, Maurice Therrien est devenu le quatrième Manitobain à recevoir l'Ordre du mérite coopératif, deuxième degré, un honneur décerné par le Conseil canadien de la coopération (CCC).

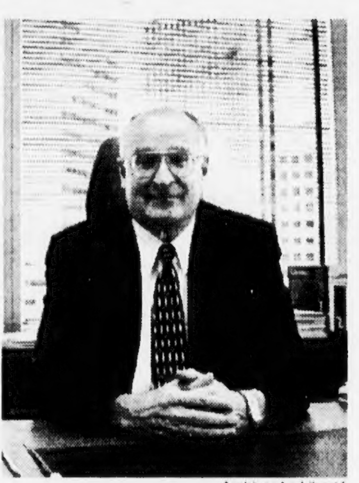
Le CCC a profité des assises de son assemblée annuelle à Winnipeg pour remettre une médaille et une plaque à son ancien président, lors d'un banquet qui a réuni quelque 200 personnes à l'hôtel Lombard le 26 juin.

Natif de Lorette, Maurice Therrien était déjà, à 15 ans, le gérant de la caisse scolaire de son village. Ça été le début d'une longue carrière dans le mouvement coopératif, une carrière que son ami et collègue de longue date, Pierre Marcon, a résumé dans sa présentation de l'Ordre du mérite coopératif, en mettant l'accent sur certains des accomplissements professionnels et des engagements communautaires de Maurice Therrien.

Secrétaire et président du Centre sportif de Lorette pendant dix ans, Maurice Therrien a aussi été pompier bénévole, joueur et entraîneur de hockey, sans compter les nombreux conseils d'administration où il a siégé.

Il a travaillé à la Banque canadienne nationale et à la Ville de Saint-Boniface avant d'assumer la direction de la Caisse populaire de Saint-Boniface pendant six ans. Il est entré en 1969 au service du gouvernement provincial, en acceptant le poste de directeur adjoint du bureau de la protection du consommateur au ministère de la Consommation et des Corporations. Directeur général de la Fédération des caisses populaires du Manitoba de 1978 à 1992, il devient directeur exécutif du secrétariat aux coopératives à Ottawa. Pendant deux ans, il a également été le président du Conseil canadien de la coopération; il est la seule personne issue de l'Ouest canadien à avoir occupé ce poste.

«Surpris et très content» d'avoir reçu cet honneur, Maurice Therrien explique: « Quand on m'a appelé pour me le dire, j'ai été tellement surpris que je n'ai pas tout de suite su quoi dire! J'ai rappelé une couple d'heures plus tard! Je suis content parce que je n'ai jamais reçu une reconnaissance d'importance. J'ai oeuvré pendant 30 ans dans les coopératives; ça m'a donc fait plaisir!»



Archives La Liberté

Maurice Therrien.

À la retraite, Maurice Therrien reste actif en acceptant des contrats. Il a travaillé l'été dernier pour Ressources humaines du Canada, qui lui a demandé de mettre sur pied des groupes de citoyens dans la région de la Rouge touchée par les inondations. «C'était pour aider les régions à se relancer, explique-t-il. Je devais identifier les pistes à prendre, trouver des gens et les former au besoin, puis assister les comités.»

Mais après avoir été en contact avec l'ensemble du mouvement coopératif au Canada pendant plusieurs années, Maurice Therrien avoue que les gens lui manquent. «J'avais l'habitude de voyager partout. Je me suis fait des amis! Le mouvement coopératif, c'est assez rapproché comme groupe, tu te revois souvent. Je m'ennuie aussi de cette camaraderie-là!»

SÉCURITÉ À LA FERME

Des progrès marqués chez les jeunes

Entre 1983 et 1997, on ne dénombre aucune perte de vie à la ferme au Manitoba dans le groupe d'âge des 7 à 14 ans. En 1988, 16% des personnes blessées à la ferme avaient moins de 14 ans. En 1997, cette proportion avait diminué de moitié.

Pascal DUBÉ

Winnipeg a été l'hôte du 22 au 25 juin de la Conférence internationale sur la santé et la sécurité à la ferme. Plus de 180 délégués provenant principalement du Canada et des États-Unis se sont rencontrés pour échanger des informations, partager des moyens de prévention et discuter de nouvelles tendances. De nombreux ateliers ont porté sur la sécurité des enfants à la ferme, un secteur où le Manitoba fait bonne figure selon les statistiques.

Des progrès importants ont été réalisés en matière de sécurité à la ferme pour les enfants au Manitoba au cours des dix dernières années. Mais malgré tous les efforts de sensibilisation, le nombre d'accidents survenant chez les fermiers âgés entre 15 et 59 ans demeure constant. La situation est encore plus inquiétante chez les 59 ans et plus qui sont de plus en plus souvent victimes de blessures pouvant entraîner la mort.

«Entre 1983 et 1997, on ne rapporte aucun décès reliés au travail sur la ferme chez les jeunes entre 7 et 14 ans, souligne l'épidémiologiste du ministère du Travail du Manitoba, Norma Alberg. Plusieurs hypothèses sont présentement à l'étude pour expliquer pourquoi les jeunes de cette tranche d'âge ont moins d'accidents mortels. Si nous pouvons déterminer les facteurs qui font que ces gens sont moins à risque, nous espérons pouvoir recréer ces conditions pour les plus jeunes et définitivement chez les plus vieux.

«Une des hypothèses est que les jeunes de 7 à 14 ans sont assez grands pour jouer sans surveillance et qu'ils sont ainsi moins exposés aux machineries agricoles, affirme Norma Alberg. Nous pensons aussi que quand ils aident pour les travaux de la ferme, ils sont surveillés de plus près et qu'on les entraîne de la bonne façon. Mais ce qu'on ne comprend pas, c'est que les gens qui entraînent ces jeunes sont aussi ceux qui ont le plus d'accidents! Les papas sur la ferme disent en quelque sorte: fais ce que je dis, mais pas ce que je fais! Comme les adultes qui font du vélo sans casque protecteur alors que les enfants doivent porter les leurs.»

Et le problème n'est pas unique au Manitoba, puisque des professionnels de la sécurité à la ferme du Québec ont déclaré rencontrer le même phénomène. «Ce ne sont pas les connaissances qui manquent, indique la déléguée de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA), Lucie Lacasse. On connaît assez bien les besoins. Le problème, c'est d'amener les gens à mettre en œuvre les mesures de sécurité.»

photo: Pascal Dubé

Yves Brisette et Lucie Lacasse sont venus du Québec pour assister à la Conférence internationale sur la santé et la sécurité à la ferme.

Comme l'explique le délégué de la Commission de la santé et la sécurité du travail (CSST) du Québec, Yves Brisette, cette difficulté est un peu particulière au secteur agricole. «Dans les usines conventionnelles par exemple, le syndicat des travailleurs demande d'avoir des conditions de travail sécuritaire et les patrons investissent dans le meilleur intérêt de l'entreprise. Sur les fermes, l'employé est aussi l'employeur. Même s'il sait qu'il devrait investir pour sa sécurité, le fermier ne le fait que trop rarement. Il faut aussi comprendre que d'investir dans la sécurité, ça coûte des sous. Il faut que les agriculteurs voient cette dépense comme un investissement.»

Alors que des améliorations sont observées du côté de la sécurité chez les jeunes, les personnes de 59 ans et plus ont de plus en plus d'accidents. Une situation qui préoccupe les gens du ministère du Travail. Mais encore une fois, c'est la spécificité du travail à la ferme qui fait des victimes.

«Dans une usine, il vient un jour où tu dois remettre tes clés et où tu dois te retirer, explique Norma Alberg. Sur la ferme, les agriculteurs ne se retirent jamais totalement. Et la situation est délicate pour les agriculteurs qui prennent la relève de leur père. Tu ne diras pas à ton père ce qu'il doit faire! Mais moi je leur répète toujours: si vous voulez avoir votre père dans les alentours la semaine prochaine, vous êtes mieux de lui dire ce qu'il devrait faire!

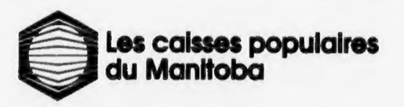
«Les gens d'un certain âge perdent de l'acuité visuelle et auditive, explique-t-elle. Si l'expérience joue en leur faveur, les réflexes ne sont pas toujours aussi rapides. Il faut que les fermiers trouvent le moyen de faire participer les plus expérimentés dans des tâches moins dangereuses, en allant en ville chercher des pièces, en supervisant certains travaux, en les éloignant des dangers.»







ELIE	353-2283	SAINT-BONIFACE	
• Marquette	375-6646	• Ile-des-Chênes	878-3765
• Saint-François-Xavier	864-2676	• Otterburne	433-7775
• Saint-Laurent	646-2382	• Parc Windsor	257-3360
LA SALLE	736-4341	• Précieux-Sang	237-4505
LAURIER	447-2412	• Provencher	237-8874
LA VÉRENDRYE		• LA TÉLÉ-CAISSE	235-1414
• La Broquerie	424-5238	SAINT-CLAUDE	379-2332
• Lorette	878-2791	• Haywood	379-2368
• Richer	422-8227	• Rathwell	749-2101
• Saint-Georges	367-8268	SAINT-JEAN-BAPTISTE	758-3372
• Sainte-Anne	422-8896	SAINT-JOSEPH	737-2695
• South Junction	437-2345	SAINT-MALO	347-5533
LETELLIER	737-2350	SAINT-PIERRE-JOLYS	433-7601
LOURDES	248-2332	SAINTE-AGATHE-AUBIGNY	882-2345
• Saint-Léon	744-2067	• Aubigny	882-2108
SAINT-ADOLPHE	883-2258	SAINTE-ROSE-DU-LAC	447-2723









Enquête sur Filmon

WINNIPEG - Le juge retraité Alfred Monnin a été nommé par le gouvernement du Manitoba pour effectuer l'enquête judiciaire en ce qui concerne les allégations selon lesquelles le parti conservateur aurait agi de façon malhonnête lors des élections provinciales de 1995. Le parti de Gary Filmon aurait versé de l'argent à des candidats indépendants pour diviser le vote dans trois circonscriptions d'Entre-les-Lacs.

Accueil des immigrants

WINNIPEG - Le Manitoba aura dorénavant son mot à dire en ce qui concerne le recrutement des immigrants dans la province. Une entente a été signée à cet effet le 29 juin entre les gouvernements provincial et fédéral. Ottawa fournira 7 millions $ au cours des deux prochaines années pour permettre à la Province d'implanter ses services d'accueil aux immigrants. Grâce à cette entente, le Manitoba pourra offrir des services qui répondent mieux aux besoins des immigrants à l'échelle locale, et les recruter en fonction de ses besoins en main-d'œuvre. Le Manitoba pourra accepter 200 immigrants par années pour les prochaines quatre années. Rien dans l'entente ne favorise cependant le recrutement d'immigrants francophones.

Aînés récompensés

WINNIPEG - Léo Fillion de Great Falls fait partie des sept récipiendaires qui se sont vu décerner un prix de mérite par le Conseil manitobain du vieillissement. Ce prix vise à récompenser les personnes qui ont rendu des services ou pris des initiatives qui traduisent une attitude positive envers les personnes âgées du Manitoba.' Léo Fillion a été récompensé à titre de directeur de la Fédération des aînés franco-manitobains et pour son rôle de premier plan dans la mise en œuvre d'un service de repas pour les aînés de sa région.

Un peu d'agriculture

WINNIPEG - À l'exception de la région d'Entre-les-Lacs, la plupart des champs du Manitoba ont souffert des pluies abondantes des dernières semaines, ce qui a rendu l'arrosage difficile par endroit. Les cultures sont tout de même considérées comme étant en bon état dans la plupart des régions. Les maladies et les insectes sont généralement contrôlés; les agriculteurs rapportent cependant que les sauterelles commencent à devenir un problème dans la région d'Entre-les-Lacs.

PLACE GEORGES-FOREST

Cette fois sera-t-elle la bonne?

Sylviane LANTHIER

Les investisseurs du projet Place Georges-Forest en sont-ils au bout de leurs peines? Ils espèrent en tout cas qu'après que le comité de planification de la Ville de Winnipeg ait approuvé le 29 juin les conditions permettant au projet d'aller de l'avant, les derniers obstacles ont enfin été franchis.

Rappelons que le comité de planification, lors d'une précédente réunion, avait accepté de lever certains des obstacles qui empêchent les promoteurs de pouvoir réaliser leur projet de développement immobilier près des rives de la Seine, derrière la Place Youville. Ils avaient alors adopté deux recommandations qui devaient par la suite obtenir l'appui du Conseil de ville. (1)

Mais ce qui ne devait être qu'une formalité a pris une toute autre allure quand le président du comité de planification, Mike O'Shaughnessy, a finalement parlé contre ce projet devant le conseil, alors qu'il l'avait approuvé en comité.

Éberlués devant la tournure des événements, les membres de la Corporation de développement Youville, promoteurs du projet, se sont présentés à nouveau devant le comité de planification le 29 juin en après-midi.

« Mike O'Shaughnessy avait dit qu'on n'était pas des gens d'affaires et que la Place Georges-Forest n'amenait pas suffisamment de densité de population, rappelle David Dandeneau. Alors on est arrivés avec une lettre d'appui de la Chambre de commerce de Saint-Boniface, ce qui a fait tomber son premier argument. Et on a expliqué que pour revitaliser Saint-Boniface, on ne peut pas compter sur des projets de résidences pour personnes âgées. Des résidences comme ça, ça amène de la densité de population. Mais pour revitaliser, on a besoin de gens qui sont dans la classe moyenne, qui ont de jeunes familles, qui vont s'établir dans un quartier pour le voir grandir et qui vont avoir son avenir à coeur. Et pour attirer ces gens-là, il faut leur permettre de bâtir leur maison dans le quartier.»

Après avoir entendu la présentation de la Corporation de développement Youville, les membres du comité de planification, à l'unanimité, ont approuvé les recommandations comme ils l'avaient fait auparavant. Et le président, raconte David dandeneau, «a lui aussi voté en faveur, sans fournir la moindre explication pour son comportement... Je suppose que ça fait partie des privilèges des politiciens de changer d'idée.»

Les recommandations seront soumises au conseil de ville pour fins d'approbation lors de la rencontre du 22 juillet. Et si elles sont adoptées, les travaux pourront commencer.

(1) Il s'agit pour la Ville d'assumer les frais de stabilisation des berges de la rivière Seine et de participer au financement de la réfection du réseau d'égouts.

APRÈS-INONDATIONS

Une autre aide pour le nettoyage

Bonne nouvelle pour les résidants des municipalités de Ritchot, Montcalm, DeSalaberry et de Saint-Pierre-Jolys qui ont été touchés par les inondations l'an dernier. Le Conseil de développement économique du Manitoba (CDEM) vient d'obtenir une aide financière de l'Armée du Salut qui permettra l'embauche d'une trentaine d'étudiants afin de poursuivre le nettoyage et les rénovations.

«Les gouvernements n'ont plus de programmes spéciaux comme l'an dernier, explique Simone Neveux du CDEM, alors nous avons fait appel à l'Armée du Salut. Leur aide nous permet d'embaucher cet été 25 jeunes, cinq chefs d'équipes et un autre étudiant comme coordonnateur.»

Le CDEM devait rencontrer le 30 juin des responsables des quatres municipalités afin de définir les modalités du projet. «L'idée, explique Simone Neveux, c'est qu'on ait un organisme responsable de la supervision dans chacune des municipalités.»

Les étudiants embauchés devraient aussi provenir des régions visées, et au moment d'écrire ces lignes, le CDEM prévoyait que tout pourrait être mis en place pour que les travaux débutent le 6 juillet.

«Il ne faut pas oublier qu'il y a des familles qui ne sont même pas retournées chez elles encore, précise Simone Neveux. Il reste du travail de nettoyage à faire dans les endroits communautaires: sur les berges de la rivière, autour des ponts, dans des parcs. Il y a des fermes où on a encore à faire, et des personnes qui ont rénové l'an dernier et qui voudraient peinturer cet été.»

S. L.

RADIOTHON D'ENVOL 91

La communauté met du sien

La radio communautaire Envol 91 a tenu, les 26, 27 et 28 juin, son radiothon annuel. Plus de 325 personnes et 25 corporations ont profité de l'occasion pour renouveler leur carte de membre. Ceci, ajouté aux nombreux dons de la communauté, a permis à la radio de récolter un peu plus de 10 000 $, estime la présidente Denise Lécuyer.

«Il faut souligner que nous avons une très bonne participation des groupes communautaires qui sont venus parler de leurs activités pendant la fin de semaine, ajoute-t-elle. C'est un bon signe car on veut qu'Envol 91 soit la radio de la communauté. En plus, on a établi un système d'ambassadeurs qui sont allés voir les gens dans leurs bureaux et ça s'est montré très efficace. Vraiment, je crois qu'on commence à avoir une bonne formule pour le radiothon.»

La présidente souligne que les 10 000 $ recueillis équivalent à la moitié des fonds que désire collecter la radio au cours de l'année. «C'est très bon, dit-elle, mais pour que la radio marche vraiment bien, il nous faudrait au moins 1 000 membres par année. J'espère qu'on va y arriver.»

C. T.

Cimetière métis de Pembina

Tombes ou terriers de spermophiles?

Carole THIBEAULT

La découverte de dents et d'os de mâchoire non loin de Pembina n'a pas suffi à faire reconnaître ce lopin de terre comme ancien cimetière métis. Les archéologues du Dakota du Nord ont en effet conclu du résultat de leurs fouilles effectuées en mai que les quelque 400 à 600 présumées tombes seraient plutôt des terriers de spermophiles.

Loin de se laisser abattre, l'historienne manitobaine Ruth Swan lance de plus belle ses mouvements de pression pour faire reconnaître le cimetière métis de Pembina.

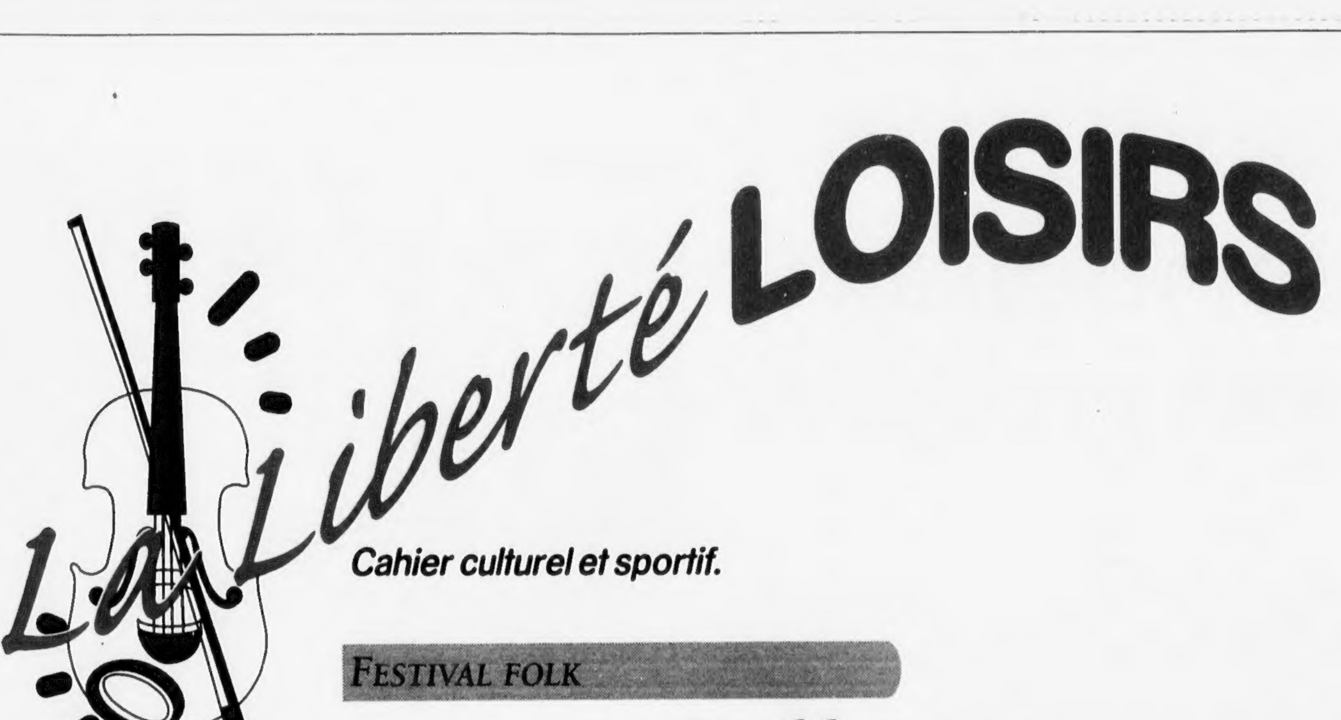
Dans une lettre au gouverneur de l'État du Dakota du Nord, Edward Schafer, Ruth Swan réclame qu'on reconduise les fouilles archéologiques. «Les archéologues n'ont creusé que 14 pouces de profondeur», explique-t-elle.

Selon un archéologue du Musée de l'homme et de la nature à Winnipeg, Leigh Syms, les archéologues américains auraient dû en effet creuser plus profondément. «Les tombes sont souvent enfouies à cinq ou six pieds de profondeur. Étant donné les circonstances et la controverse, ils auraient dû fouiller davantage.»

Alfred Fortier de la Société historique de Saint-Boniface estime en outre que l'existence d'un cimetière correspond tout à fait à ce que laissent entendre les documents historiques. «Pembina était l'un des principaux village métis à l'époque, rappelle-t-il. C'était le seul cimetière catholique dans ce coin-là et il ne faut pas oublier qu'il y avait alors beaucoup de mortalité infantile. C'est donc très vraisemblable.»

Des lettres ont aussi été envoyées de part et d'autre de la frontière pour dénoncer l'attitude du Dakota du Nord dans le dossier. Le premier ministre Gary Filmon, le député fédéral de Saint-Boniface Ronald Duhamel, la première dame des États-Unis Hilary Clinton et même le pape Jean-Paul II ont été avisés de la situation. Les journalistes de l'émission d'information *60 minutes* ont aussi été alertés.

«Le problème, souligne enfin Ruth Swan, c'est que le propriétaire du terrain a encore le droit de cultiver dans un ancien cimetière. Et l'État ne veut pas payer 2 000 $ l'acre pour racheter les 10 acres du cimetière. Mais selon les lois, l'agriculteur n'a tout simplement pas le droit de cultiver là et il devrait le donner sans demander d'argent. Son argent, il l'a fait en cultivant cette terre depuis 1920. Et puis ce n'est pas comme si on le dépouillait; il possède un total de 1 800 acres!»



FESTIVAL FOLK

Folk que ça swing

Retrouvailles chaleureuses et découvertes surprenantes, voilà ce que vous propose la 25e édition du festival Folk qui se déroule au parc Bird's Hill du 9 au 12 juillet.

Anie CLOUTIER

«Pour notre 25e anniversaire, on s'est gâté un peu, lance le directeur artistique du festival Folk, Pierre Guérin. On a invité des gens comme Bruce Cockburn et Tom Jackson qui étaient là lors du premier festival Folk. C'est un peu comme boucler la boucle. Et puis, le jeudi soir, on prépare un concert d'ouverture assez extravagant qui va donner le ton au reste de la fin de semaine.»

La Bottine Souriante est de retour au Manitoba et montera sur la scène principale du festival Folk lors du spectacle d'ouverture le 9 juillet à compter de 19 h. Également sur la scène ce soir-là, les groupes Finjan, The Paperboys, Jann Arden et Los Lobos. «Beaucoup de gens ont des idées préconçues sur la musique folk et le festival et ils ne vont pas se payer un laissez-passer d'une fin de semaine. En proposant un spectacle d'ouverture plein de très bons groupes, on a voulu leur donner l'occasion d'essayer le festival pour une soirée.»

Également de retour, le groupe louisiannais *Balfa Toujours* qui a fait tourner les têtes lors du Festival du Voyageur cet hiver. Dirigé par Christine Balfa, le groupe montera sur la scène principale le vendredi 10 en soirée. On pourra aussi entendre Balfa Toujours le 10 juillet lors de l'atelier *Chansons traditionnelles françaises* (de 13 h 30 et 14 h 30, estrade numéro 1); le samedi 11 juillet dans l'atelier *Cajun Music, allons à LaFayette* (11 h 30 à 12 h 30, estrade 2), ainsi que le 11 juillet dans le cadre de l'atelier *Cajun Dance Steps* (15 h 30 à 16 h 30,l'estrade 3).

Michel Faubert, qui anime l'atelier *Chansons traditionnelles françaises*, en est à sa deuxième apparition au festival Folk. Il a deux albums à son actif: *Maudite Mémoire* et *Carême et Mardi Gras*, un savant mélange de rock et de folklore québécois. Il sera aussi sur l'estrade numéro 1 de 17 h 30 à 18 h 30 dans le cadre de l'atelier *Storytelling, Reminiscences of What Never Happened* ainsi que sur la scène principale le 10 juillet en soirée.



Archives La Liberté

La Bottine Souriante montera sur la scène principale du festival Folk lors du spectacle d'ouverture le jeudi 9 juillet à compter de 19 h. Avec elle, on pourra entendre Finjan, The Paperboys et Los Lobos.

Également sur l'estrade numéro 1 entre 13 h 30 et 14 h 30: *Gérald Laroche*. L'harmoniciste franco-manitobain sera aussi sur l'estrade 4 le vendredi à 16 h 45 et animera l'atelier intitulé *Instrumental Music, A Tune is Worth A Thousand Pictures* le samedi 11 dès 16 h 30 sur l'estrade 3.

Autre Franco-Manitobaine habituée du festival Folk, *Lianne Fournier* est aussi inscrite au programme de la 25e édition. On pourra l'entendre avec son groupe *The Pearl Drivers* le vendredi 10 entre 14 h 30 et 15 h 30 sur l'estrade 3, ainsi que le samedi 11 à 12 h 15 sur l'estrade 4. Lianne Fournier participera aussi à l'atelier *Not Older With Years But Newer Every Day - Part Two* le dimanche 12 juillet à 13 h 30 sur l'estrade 1.

Originaires de Saint-Lazare, Phil Deschambault et son groupe *The Jonah Stone* participeront à l'atelier *Home Made Radio # 3* sur l'estrade 1 le dimanche 12 juillet à 15 h 30. «Ils font partie d'un programme spécial organisé en collaboration avec CBC, qui a pour but de faire découvrir de nouveaux artistes locaux. C'est vrai que Jonah Stone n'est pas un groupe nécessairement folk, indique Pierre Guérin. Mais il vont jouer pas mal acoustiques.»

Enfin, les tout-petits ne sont pas en reste. Ils pourront retrouver *Jake Chénier* et *Kanicosa* le vendredi 10 à 12 h 30. Kanicosa sera de retour le samedi à 11 h 30 et Jake Chénier à 15 h 30. Le dimanche 12 juillet, la scène familiale sera animée par Kanicosa à 14 h suivi de *Gérald Laroche* à 15 h 30 et Jake Chénier à 17 h.

Les laissez-passer pour le festival Folk sont disponibles au coût de 77 $ (adultes) et 67 $ (jeunes de 13 à 17 ans et 65 ans et plus) en composant le 1-888-655-5354 ou le 780-3333. Le programme du festival est accessible sur Internet au: www.wpgfolkfest.mb.ca.



SAINTE-GENEVIÈVE

Les saints revivent au Musée du vieux presbytère

Carole THIBEAULT

Le comité culturel de Sainte-Geneviève, qui travaille d'arrache-pied pour raviver la petite paroisse de l'est de la province, a décidé de foncer. Au lieu d'attendre d'avoir un presbytère complètement rénové pour lancer le Musée d'objets religieux, le comité a préféré ouvrir dès maintenant le musée pour ensuite l'améliorer.

Profitant d'une éclaircie dans le ciel orageux, quelque 80 personnes ont ainsi assisté le 28 juin à l'ouverture officielle du Musée d'objets religieux de Sainte-Geneviève. Ce musée, le seul du genre dans tout l'Ouest canadien, vient en effet donner un courant d'air frais au site historique de l'église et du presbytère en devenant un nouvel attrait touristique.



photo: Carole Thibeault

Les aînés de Sainte-Geneviève ont levé le nouveau mât devant le vieux presbytère. En plus de souligner la fête du Canada, le mât rappelle le bon vieux temps où un mât du même genre s'élevait à cet endroit.

«Tout ça, c'est un travail de longue haleine, explique le président du comité culturel, François Dornez. En tout, les rénovations devraient coûter environ 100 000 $, mais on va en faire un peu à la fois. L'année prochaine, on devrait être admissibles pour certains octrois et on va commencer par le toit.»

Déjà cette année, des élèves du secondaire ont été embauchés grâce à un programme d'emploi du gouvernement fédéral pour assurer l'entretien du site et aider au catalogage des artefacts et archives contenus dans le musée. «On aura aussi de l'aide professionnelle des employés du Musée de Saint-Boniface qui vont nous montrer comment faire le catalogage, la conservation et la restauration des archives, ajoute François Dornez. On sait qu'on a un bon produit et il ne nous reste plus qu'à le mettre en valeur.»

Éventuellement, le comité culturel aimerait établir une boutique et un petit restaurant pour accomoder les touristes. Déjà, le Musée du vieux presbytère fait partie de certains circuits touristiques.

photo: Anie Cloutier

Le derby, c'est réussi!

La première édition du Derby du lieutenant-gouverneur, qui s'est déroulée le 27 juin, a été un succès sur toute la ligne, estiment les organisateurs. Le banquet organisé au fort Gibraltar a attiré plus de 300 personnes, indique Jean-Pierre Brunet de Sauvons notre Seine, tandis qu'une centaine d'autres participants ont pagayé ou marché le long de la Seine.

Le Babillard

SAINTE-AGATHE

✎ Rendez-vous à Sainte-Agathe le 25 juillet pour la ***journée Cheyenne***. Les festivités débutent à 9 h avec le déjeuner aux crêpes, à midi il y aura le défilé suivi de l'ouverture officielle de la journée et la dédicace de la maison Habitat for Humanity. À 18 h, ne manquez pas le souper bifteck et enfin à 20 h un bière et saynètes suivi d'une danse avec Jacques Dorge.

BÉNÉVOLAT

✎ ***L'Entre-temps des Franco-Manitobaines*** est à la recherche d'une ou de personnes pour aller chercher la nourriture à Winnipeg Harvest le 18 août 1998. Si vous pouvez aider, contactez le 925-2550.

CONCOURS

✎ ***Concours de photographie sur l'inondation du siècle*** organisé dans le cadre de la journée Cheyenne qui aura lieu le 25 juillet à Sainte-Agathe. Premier prix: 250 $, deuxième prix: 175 $ et troisième prix: 150 $. Date limite d'inscription le 18 juillet. Envoyez vos photos à Concours Photos-Inondation, Comité de développement communautaire de Sainte-Agathe, Sainte-Agathe, Mb. R0G 1Y0, où déposez-les au Sainte-Agathe Service Centre, 195, chemin Pembina. Les gagnants seront choisis le 25 juillet à 15 h au Centre culturel de Sainte-Agathe.

✎ Faites vite! La date limite pour proposer une candidature aux ***Prix aux jeunes entrepreneurs de la BDC*** est le 3 juillet. Tout entrepreneur de 29 ans ou moins peut se porter candidat. Les prix seront remis à l'occasion du lancement national de la Semaine de la PME, à Winnipeg en octobre (1-888-INFO-BDC).

PASTORALE

✎ L'Église Pentecôtiste Keystone du Parc Windsor (1129, rue Paterson) offre une ***étude biblique*** les mercredis à 19 h 30 (253-4727).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*



Festival du Patrimoine

Toute une histoire!

La quatrième édition du Festival du Patrimoine de Montcalm a été une réussite malgré la pluie de la fin de semaine dernière. Les organisateurs évaluent à plus de 500 le nombre de personnes qui ont participé aux diverses activités dans les villages de Letellier, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Joseph. La première compétition «d'empochage» de sacs à grain a été un franc succès et devrait être de retour l'an prochain. La municipalité de Montcalm a profité des célébrations pour dévoiler une plaque commémorative soulignant le 100e anniversaire du couvent de Saint-Jean-Baptiste. L'édifice qui abrite maintenant un café et un magasin d'antiquités a été reconnu comme site historique par la Province l'an dernier.





photos: Pascal Dubé

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Au Foyer le 3 juillet à 20 h 30: ***Cravo y canela***.

Le 16 juillet à 19 h 30, le WAG présente ***Opera on the Rooftop***. Le 23 juillet, ne manquez pas ***Blues on the Rooftop avec J.P. Lepage***. Billets: 15 $ (786-6641).

CINÉMA

Présentement à l'affiche du Planétarium: ***Case # 13, The Search for Extraterrestrial Intelligence*** (3,99 $ adultes et 2,99 $ aînés et enfants); ***Zeke's Dazzling Sky***. Spectacle pour enfants. Admission: 2,99 $ et ***Skywatch, Live Family Presentation: Target Earth. Is the End Near?***, dimanche le 26 juillet à 19 h 30 (956-2830).

Au Cinéma Jolys: ***Godzilla*** les 3, 4 et 5 juillet; et ***Mulan*** le 31 juillet ainsi que les 1er et 2 août (433-7192).

THÉÂTRE

Dans le cadre du festival Fringe, Image Theatre monte ***Integrations*** les 18, 19, 20, 22, 23 et 24 juillet au 174, avenue Market. Billets: 5 $. Également au programme ***Waiting for Bedaux*** les 17, 19, 20, 21, 22, 23, 25 et 26 juillet au 476, rue Main.

Hope for Small Hands, A Play About Child Labour présentée par le Musée de l'homme et de la nature du Manitoba les 22 juillet, 26 août et 7 septembre à 14 h. Admission: 2,99 $ (956-2830).

Rainbow Stage lève le rideau sur ***The Music Man*** du 14 juillet au 16 août.

EXPOSITION

Jusqu'au 25 juillet à la Floating Gallery: ***Gail Geltner, The Other Family Album, A Chronicle (1075-1991)***. Vernissage le 26 juin à 20 h (942-8183).

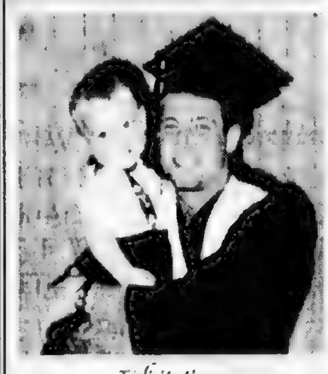
• Au WAG: ***Jack Bush, Hymn to the Sun***, en montre du 11 juillet au 11 octobre.

Jusqu'au 11 juillet, le CCFM présente les gagnants du ***Concours des jeunes Desjardins***.

Rythmes, pastels et acryliques d'Ewa Tarsia jusqu'au 16 août au Foyer du CCFM.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER







La Saint-Jean

Beau temps, mauvais temps

Le traditionnel défilé de la Saint-Jean-Baptiste a eu lieu moitié sous le soleil moitié sous la pluie, mais ça n'a pas empêché les festivaliers de profiter de la programmation offerte par les organisateurs de la Saint-Jean: baseball, activités pour les enfants, escalade, spectacle pour les petits comme pour les grands. Rendez-vous l'an prochain!

photos: Sylvianne Lanthier











Abonnez-vous et devenez la famille chanceuse du 85e !

Célébrez notre 85e anniversaire avec nous. Abonnez-vous ou réabonnez-vous avant le 31 décembre 1998 et courez la chance de gagner un grand prix familial ou encore un des 20 Bérard qui seront tirés le 5 janvier 1999.*



Notre grand prix : un ensemble-cadeaux qui permettra à la famille gagnante de participer à toutes sortes d'activités en 1999.
La famille chanceuse du 85e gagnera :



un abonnement familial d'un an au **Sportex**
un abonnement familial d'un an à un **mini-centre CRÉE**
un abonnement familial d'un an au **Club La Vérendrye**
un abonnement familial d'un an au **Marais Oak Hammock**
un abonnement familial d'un an au **Centre Fort Whyte**
un abonnement familial d'un an à **l'Alliance française**
un abonnement familial d'un an à **Envol 91.**
un abonnement d'un an au ***Journal des jeunes***
un laisser-passer familial du **Festival du Voyageur**
pour le festival de 1999
des montres pour les membres de la famille,
gracieuseté de **À Point Promotion**
un certificat-cadeau d'une valeur de 100 $
de **l'agence de voyages Ultra D'Eschambault**
Deux t-shirts (enfants) et deux casquettes (adultes)
du **Conseil jeunesse provincial**
une ronde de golf gratuite pour la famille,
ainsi que 25 % de rabais au restaurant le même jour,
de la part du **Parcours de golf La Vérendrye**
des coupons-rabais du **Club de golf de la Rivière-aux-Rats**
un exemplaire de tous les livres à paraître en 1999
de la part des **Éditions du Blé**
une copie de tous les livres à paraître en 1999
de la part des **Éditions des Plaines**
deux films gratuits au festival **Cinémental**
un abonnement familial d'un an au **Musée de l'Homme et de la Nature**

Vingt autres personnes pourront gagner
une œuvre **signée Réal Berard!**

Depuis 1913, les francophones du Manitoba se reconnaissent dans La Liberté, le compagnon indispensable pour être au courant de ce qui se passe chez nous.

Faites comme des milliers de fidèles abonnés: recevez La Liberté à la maison.

***Toutes les personnes qui s'abonnent, se réabonnent ou abonnent quelqu'un d'autre entre le 10 avril et le 31 décembre 1998 sont admissibles à ce tirage.**

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Et en vous faisant parvenir mon abonnement au plus tard le 31 décembre 1998, je suis admissible au grand tirage.

Nom: ____________ Prénom: ____________
Adresse: ____________
Ville: ____________ Province: ____________
Code postal: ____________ Téléphone: ____________
Je choisis de payer par:
Visa: ____________ MasterCard: ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste: (libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Manitoba: 28,50 $ Ailleurs au Canada: 32,10 $ Aux É.-U. et outre-mer: 125 $

Je veux abonner un.e ami.e

Et en vous faisant parvenir ce coupon avant le 31 décembre 1998, je suis admissible au grand tirage, ainsi que la personne que j'abonne.

Nom: ____________ Prénom: ____________
Téléphone: ____________
Je choisis de payer par:
Visa: ____________ MasterCard: ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste: (libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Les coordonnées de la personne que j'abonne:

Nom: ____________ Prénom: ____________
Adresse: ____________
Ville: ____________ Province: ____________
Code postal: ____________
Manitoba: 28,50 $ Ailleurs au Canada: 32,10 $ Aux É.-U. et outre-mer: 125 $



Lectures de vacances

Il est là, enfin, cet été tant attendu! Les élèves ont fermé leurs livres scolaires, les universitaires leurs *Discours de la méthode* et les informaticiens leur guide d'utilisateur pour le Windows 1998. Vient donc le temps de choisir une lecture d'été. Mais parmi tous les titres offerts, comment s'y retrouver? *La Liberté* a sondé le terrain pour vous.

Hélène Vrignon

Je lis surtout des romans policiers et je viens justement de terminer le dernier de Martha Grimes: *The Case has Haltered.* J'ai lut tous ses livres et j'attends toujours les prochains avec impatience. En passant, tous les titres de ses livres sont tirés de noms de pubs anglais. Cette auteure américaine met en scène les mêmes personnages dans tous ses livres. On finit donc par se lier d'amitié avec eux. Son style ressemble un peu à celui d'Agatha Christie, mais plus moderne. Elle garde le suspense jusqu'à la dernière page. J'aime mieux ça que de deviner l'auteur du meurtre au deuxième chapitre!

Claudette Desharnais

J'aime beaucoup les «self help books» et particulièrement la série *Don't Sweat the Small Stuff* de Richard Carlson. Ce sont toutes de petites histoires qui t'aident à réfléchir sur ta vie. A voir les choses importantes et laisser passer les choses qui ne sont pas importantes. Elle ne sont pas longues et se lisent bien.

Marc-Éric Bouchard

Moi, ce que je préfère, ce sont les biographies. Je viens d'ailleurs de terminer *Les Villeneuve et moi* de Pierre Lecours. Pierre Lecours était journaliste sportif au Journal de Montréal en même temps que Gilles Villeneuve a commencé la course en motoneige. Il a suivi la carrière des Villeneuve, père et fils et fait des parallèles entre sa vie et la leur. C'est écrit dans un style très journalistique et avec beaucoup de détails. Ça se lit bien et j'ai appris toutes sortes de choses.

Lynn Gobin

J'ai beaucoup aimé *Déjà Dead* de Kathy Reichs. C'est l'histoire d'une anthropologue américaine qui aide les policiers de Montréal à résoudre un meurtre. C'est vraiment mystérieux et on ne connaît pas l'auteur des crimes avant la fin.

Claude Grimard

Dernièrement, j'ai lu *Salarié, matricule 1437* d'Alexandre Wickham. Ça raconte l'histoire d'un homme qui réalise qu'il travaille pour une grosse bureaucratie et qu'il y a quelque chose d'autre dans la vie que le travail. C'est écrit dans un français assez compréhensible. T'as pas besoin d'avoir un diplôme de la Sorbonne pour comprendre ça. J'ai aussi lu *La Prophétie des Andes* de James Redfield. C'est l'histoire d'un explorateur des temps modernes qui découvre un manuscrit mystérieux dans des ruines incas au Pérou. J'ai trouvé ça vraiment formidable parce que c'est en partie un roman d'aventure et c'est en partie prophétique.

Armand Martin

J'ai appris beaucoup de choses que je ne savais pas sur l'histoire de l'Ouest canadien en lisant *L'Amazone* d'Henri Bergeron. C'est un livre qui raconte l'histoire de nos ancêtres qui sont venus ici par les États-Unis. C'est un livre qui va intéresser ceux qui aiment l'histoire locale et ça donne des détails sur le mode de vie de nos ancêtres.

Madeleine Vrignon

Je viens de terminer *The Stone Diaries* de Carol Shields. Elle a gagné le prix du gouverneur général et un prix Pullitzer avec ce livre. Ce n'est pas une histoire traditionnelle avec une fin, mais plutôt une journal quotidien d'une femme qui vit au Manitoba dans la première moitié du siècle. Le style de Carol Shields me rappelle beaucoup celui de Gabrielle Roy. Il y a beaucoup d'images qui évoquent des choses très belles. Je me suis arrêtée à plusieurs endroits pour réfléchir sur des choses qu'elle dit. C'est sans doute un livre qui va plaire plus aux femmes qu'aux hommes.

DÉJÀ Vu dans La LIBERTÉ

La troupe Taché



Dans *La Liberté*, édition du 31 août 1978, on pouvait lire: « Sur la photo, nous remarquons de gauche à droite, dans la première rangée: Robert Thuot, Michel Malo, Marc Jubinville, Daniel Bahuaud, Richard Loiselle; dans la deuxième rangée: Robert Loiselle, Paul Morin, Lucienne Loiselle, animatrice, Michel Roy, Michel Loiselle, Alain Laurencelle, Hector Bahuaud, aide de camp, Pierre Tardif et Lucien Loiselle animateur, faisant tous partie de la troupe Taché de Saint-Boniface.

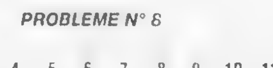
Recette — Sauce aux tomates crémeuse

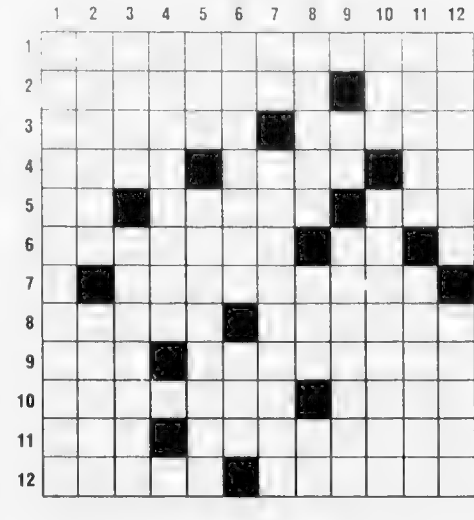
1 c. à soupe (15 mL) d'huile d'olive
1 oignon haché finement
3 gousses d'ail émincées
1 carotte coupée en dés fins
1 boîte (28 oz/796 mL) de tomates italiennes
2 c. à thé (10 mL) de feuilles de basilic séché
1 c. à thé (5 mL) de feuilles d'origan séché
Une pincée de flocons de piment rouge
2 c. à soupe (25 mL) de fécule de maïs
2/3 de tasse (150 mL) de lait évaporé, 2 % ou léger
1/4 de tasse (50 mL) de persil frais, haché
Sel

1. Dans une grande casserole, chauffer l'huile à feu moyen. Ajouter l'oignon, l'ail et la carotte; cuire pendant 3 minutes, en remuant à l'occasion, ou jusqu'à ce que les légumes aient légèrement ramolli. Ajouter les tomates avec le jus et les écraser avec le dos d'une cuillère. Incorporer en remuant le basilic, l'origan et les flocons de piment rouge et amener à ébullition. Baisser le feu et laisser mijoter sans couvercle, en remuant de temps en temps, pendant 20 minutes ou jusqu'à ce que le tout commence à épaissir légèrement.
2. Mélanger la fécule de maïs avec le lait évaporé jusqu'à ce qu'elle se dissolve. Incorporer au mélange de tomates. Amener à ébullition en remuant constamment. Baisser le feu et laisser mijoter pendant 1 minute en remuant constamment. Ajouter le persil et saler au goût.

Donne 4 tasses (1 L).

MOTS CROISÉS


PROBLEME N° 8



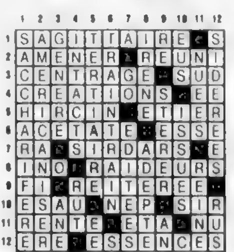
HORIZONTALEMENT

1. Jambe d'un côté, jambe de l'autre là.
2. Qui plaît par son air. – Trou ménagé pour recevoir un boulin
3. Honoré. – Dans une expression signifiant hébété
4. Prénom féminin. – Virage en ski. – Se suivent.
5. Adverbe. – Prière. – Veau
6. Accord exécuté en jouant successivement les notes (pl.). – Personnel.
7. Apparitions subites de boutons.
8. Lichen. – Caractère de ce qui est âcre.
9. Chef éthiopien. – Spirées.
10. Radoucie. – Dommage.
11. Plante herbacée. – De l'Inonie.
12. Un intervalle. – Entrelacés.

VERTICALEMENT

1. Grotesque, exagérée.
2. Temps futur. – Arbre résineux.
3. Placé plus haut. – Qui pense
4. Inattendu
5. Flan breton aux raisins secs. – Diminution marquée du sens gustatif
6. Danse américaine – Prénom masculin.
7. Gamme. – Acte juridique
8. Imaginer. – Ville du Pérou. – Doublée
9. Avant l'heure du midi. – Arguments
10. Interjection. – Éprouvons un attachement profond pour
11. Œuvre théâtrale. – Hirondelle de mer.
12. Centaure qui fut tué par Hiraclès. – Exerces une action en justice.

RÉPONSES DU N° 7



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	A	G	I	T	T	A	I	R	E	■	S
2	A	M	E	N	E	R	■	R	E	U	N	I
3	C	E	N	T	R	A	G	E	■	S	U	D
4	C	R	E	A	T	I	O	N	S	■	E	E
5	H	I	R	C	I	N	■	E	T	I	E	R
6	A	C	E	T	A	T	E	■	E	S	S	E
7	R	A	■	S	I	R	D	A	R	S	■	E
8	I	N	O	■	R	A	I	D	E	U	R	S
9	F	I	■	R	E	I	T	E	R	E	E	■
10	E	S	A	U	■	N	E	P	■	S	I	R
11	R	E	N	T	E	■	E	T	A	■	N	U
12	E	R	E	■	E	S	S	E	N	C	E	S

FOOTBALL

Jean-Daniel Roy, numéro 94

Marc-Éric BOUCHARD

Après plus de 20 jours de dur labeur au camp d'entraînement des Blue Bombers de Winnipeg, le joueur recrue Jean-Daniel Roy a été choisi dans l'alignement partant de l'entraîneur Jeff Reinebold.

Originaire de Gaspé, Jean-Daniel Roy indique: «j'ai tout fait pour les impressionner et les entraîneurs aiment mon attitude. J'ai encore beaucoup de choses à apprendre et je sais quoi faire pour aider mon équipe.»

Jean-Daniel Roy partagera la position de centre sur la ligne défensive avec Tyronne Rodgers, un vétéran de trois saisons dans la LCF. « Je sais que Tyronne jouera plus souvent que moi et c'est tout à fait normal, souligne-t-il. Je suis une recrue et je dois observer le travail des joueurs plus expérimentés. Nous avons subi un revers de 44-18 le 25 juin à Montréal contre les Alouettes, mais nous sommes capables de mieux jouer. Après une saison de misère, les partisans de Winnipeg méritent qu'on leur donne un bon spectacle.»

Après avoir séjourné à l'hôtel pendant le camp d'entraînement, Jean-Daniel Roy a hâte de visiter le Manitoba. «Je n'ai pas eu le temps de découvrir la ville et les villages environnants, raconte-t-il. Quand je serai installé dans mon appartement, je pourrai dire que je serai chez moi.»

CLASSIQUE LA LIBERTÉ

Une première réussie



La soirée steak et golf organisée le vendredi 26 juin par La Liberté et La Société Saint-Jean-Baptiste au parcours de golf La Vérendrye à La Broquerie s'est avérée un succès sur toute la ligne.

Selon le gérant du club de golf, Jude Boulianne, les participants du tournoi ont bien aimé le déroulement de la soirée. «Nous avons évité la pluie et même le soleil s'est mis de la partie, mentionne-t-il. Dans le passé, le tournoi attirait une quarantaine de personnes. Cette année, plus du double sont venus s'amuser avec nous.»

L'équipe formée de Paulette Desaulniers-Bernard, Julien Desaulniers et André Roy a remporté les honneurs dans la catégorie adultes et élèves de l'élémentaire, avec une carte de 36. Claude et Annette Tétrault en compagnie de leurs fils, Robert et Charles sont les meilleurs dans la catégories adultes et étudiants, avec un pointage de 35. Enfin, Jude senior, Jude junior, Yvonne et Anne Boulianne ont raflé l'honneur dans la catégorie elle et lui avec une marque de 31.

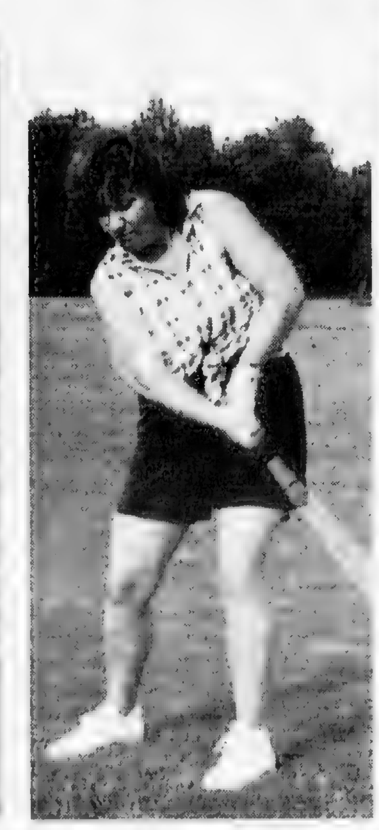














Télé-horaire de la semaine du 6 au 12 juillet 1998



Du lundi au vendredi de 6 h à 16 h

- 6h00 Matin express
- 9h00 Cinéma: *Incident à Baltimore (L)* *L'amour ne s'achète pas (Ma)* *David (Me)* *Blanval (J)* *La Dernière Note (V)*
- 11h00 Attention, c'est chaud!
- 11h30 L'agent fait le bonheur
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Lingo
- 13h00 Les Sœurs Reed
- 14h00 Les P'tits Bonheurs de Clémence
- 15h00 Les Inventions de la vie
- 15h30 Looping
- 16h00 Tiny Toons Histoires secrètes (Ma)

Lundi

- 16h30 L'Odyssée fantastique
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Lingo
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Courants du Pacifique
- 19h00 Un gars, une fille
- 19h30 J'me marie cet été
- 20h00 Le Volcan tranquille
- 21h00 Marguerite Volant
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h27 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- ➤ 23h50 Cinéma: **L'Empire du Grec**. *É.-U. 1978. Drame de mœurs.*
- 1h55 Fin des émissions

Mardi

- 16h30 Mission top secret
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Lingo
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Accent francophone
- 19h00 C'est juste une farce!
- ➤ 19h30 Ciné-Festival: **Farinelli**. *Fr.-Belg. 1994. Biographie romancée.*
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h27 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h50 La Météo
- ➤ 23h51 Cinéma: **Sarafina!** *Afr. du Sud 1992. Drame*
- 1h30 Fin des émissions

Mercredi

- 16h30 Les Mondes de Sismi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Lingo
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Vie de chalet
- 19h00 Juste pour rire...
- 19h30 Les Couche-tôt
- ➤ 20h00 Comédie comédies: **Les deux font la paire.** *É.-U. 1995. Comédie sentimentale.*
- 21h00 100 dessins dessous
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h27 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h50 La Météo
- ➤ 23h51 Vues d'ici: **Sam et moi.** *Can. 1990. Comédie.*
- 1h25 Fin des émissions

Jeudi

- 16h30 Sur la piste
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Manitoba ce soir
- 18h30 Chez Nous
- 19h00 Jardin d'aujourd'hui
- 19h30 Je vous ai tant aimés
- 20h00 La Fureur
- 21h00 Coup d'œil
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h27 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h50 La Météo
- ➤ 22h51 Cinéma: **Les Vaisseaux du cœur.** *Can.-Fr.-All. 1992. Drame sentimental.*
- 1h40 Fin des émissions

Vendredi

- 16h30 Les Nouvelles Aventures des Intrépides
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Lingo
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Le Baseball Labatt 50
- 21h30 Le Téléjournal
- 21h57 Le Point
- 22h30 Manitoba ce soir
- 23h00 Les Nouvelles du sport
- 23h20 La Météo
- ➤ 23h21 Cinéma: **Pour Sacha.** *Fr. 1991. Drame. En mai 1967, Michel, Paul et Simon rendent visite à leur copine Laura, installée depuis quatre ans au Kibboutz Yardena avec leur ex-professeur de philosophie.*
- 1h35 Fin des émissions

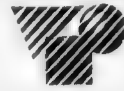
Samedi

- 7h30 Winnie l'ourson
- 8h00 La Bande à Ovide
- 8h30 L'Histoire sans fin
- 9h00 Pierre et Isa
- 9h30 Aladdin
- 10h00 Doug
- 10h30 Où est Charlie?
- 11h00 Tiny Toons
- 11h30 Les Twist
- ➤ 12h00 Cinéma: **Un Troll à Central Park**. *É.-U.-Irl. 1994. Dessins animés. Partis jouer dans Central Park, deux enfants font la connaissance d'un gentil lutin dont une horrible sorcière s'est débarrassée*
- 14h00 Direction : Sud
- 15h00 Entrée des artistes
- 15h30 Chapeau melon et bottes de cuir
- 16h30 Branché
- 17h00 Le Téléjournal
- 18h30 Le Vent des années 60
- 19h00 Le Baseball Labatt 50
- 21h00 Le Téléjournal
- 21h26 La Météo
- 21h27 Les Nouvelles du sport
- ➤ 21h50 Télé-suspense: **Netchaïev est de retour.** *Fr.-Ital. 1990. Drame. À Paris, le directeur des services de contre-espionnage enquête sur un attentat à la bombe suivi d'un assassinat qui impliqueraient les membres d'une ancienne cellule révolutionnaire à laquelle était lié son propre fils, un terroriste dont il vient d'apprendre le retour à Paris.*
- 0h06 Vie de chalet
- 0h36 Chez Nous 1998
- 1h10 Fin des émissions

Dimanche

- 7h30 Les Moomins
- 8h00 Les Oursons volants
- 8h30 Iznogoud
- 9h00 Pierre et Isa
- 9h30 Franc Croisé
- 10h00 Le Jour du Seigneur
- 11h00 En toute liberté
- 11h30 Simplement la vie
- 12h00 La Semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 Pour tout l'art du monde
- 14h30 Le Siècle du peuple
- 15h30 L'Arche de Noé
- 16h00 Les Grands Prix de formule 1 1998
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Découverte
- 19h30 Les Beaux Dimanches: *Les Trois Ténors – Paris 1998*
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h24 La météo
- 22h27 Les Nouvelles du sport
- ➤ 22h50 Ciné-Club: **Gito, l'Ingrat**. *Fr.-Burundi 1992. Comédie satirique. Gito, un étudiant burundais à Paris, décide de rentrer au pays muni de son beau diplôme. Il quitte Christine, sa compagne parisienne, en lui promettant de la faire venir dès qu'il sera ministre. Confrontées aux difficiles réalités de son pays, ses illusions et ses économies fondent rapidement.*
- 0h30 Fin des émissions

TVA



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h 30

- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Les Héritiers du rêve
- 9h00 Taillefer et fille
- 10h00 Aimer
- 10h30 Les fruits de la passion (L et Ma) Les Amis de Bugs Bunny (Me au V)
- 10h45 J.E. en direct
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Cinéma d'après-midi: *Le retour de Max Dugan (L)* *C'est la faute au chasseur (M)* *Annie (Me)* Bugs Bunny (J et V) *Biloxi (V)*
- 14h00 Cinéma d'après-midi: *Le Gros Bleu (J)* *La Taule en délire (V)*
- 15h30 La Belle et la bête
- 16h30 Chez-nous, chez-vous avec Métro

Lundi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Scènes de rue
- 18h00 La vie est un sport dangereux
- 18h30 Dodo déco
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 La Maison de Frankenstein
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 TVA sports
- 21h55 Boutique TVA
- 22h55 Fin des émissions

Mardi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Scènes de rue
- 18h00 Chambres en ville III
- 19h00 Sirènes
- 20h00 Reporter
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 TVA sports
- 21h55 Boutique TVA
- 22h55 Fin des émissions

Mercredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Rira Bien. .
- 18h00 Tarzan
- 18h30 Fleurs et jardins
- ➤ 19h00 Ciné-Sport: **Youngblood**. *Am. 1986. Drame sportif. Les tribulations d'un fils de fermier devenu joueur de hockey.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 TVA sports
- 21h58 Boutique TVA
- 22h58 Fin des émissions

Jeudi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Scènes de rue
- 18h00 Beethoven
- 18h30 Un monde de chiens
- ➤ 19h00 Columbo: **À chacun son heure.** *Am. 1992. Drame policier. Un inspecteur de police enquête sur la disparition de la nouvelle épouse de son neveu qui a été kidnappée par un maniaque.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 TVA sports
- ➤ 21h55 Ciné-Lune: **Nostradamus.** *G.-B. 1994. Drame biographique. Évocation de la vie de Nostradamus, célèbre astrologue et médecin du XVIe siècle.*
- 0h25 Fin des émissions

Vendredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Scènes de rue
- 18h00 Alerte à Malibu
- ➤ 19h00 Cinéma interactif: **Le Prédateur**. *Am. 1987. Film de science-fiction. Un commando qui s'est aventuré dans la jungle dans le but de libérer un sénateur enlevé par des guérilleros doit faire face à un extraterrestre*

  OU

- ➤ **Son alibi**. *Am. 1989. Comédie policière. Séduit par une jeune Roumaine accusée de meurtre, un romancier à court d'idées lui offre d'être son alibi.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 TVA sports
- ➤ 22h00 Ciné-lune: **Miami coke** *Am. 1990. Drame policier. Des trafiquants soupçonnent un ancien policier de détenir un important stock de cocaïne qui leur a été volé.*
- 0h00 Fin des émissions

Samedi

- 5h30 Bugs Bunny
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 10h00 Sailor Moon
- 10h30 Beetleborgs
- 11h00 Table d'hôte
- 11h30 Infopublicité
- 13h00 Que reste-t-il de nos amours?
- 14h00 Fleurs et jardins
- 14h30 Vins et fromages
- ➤ 15h00 Ciné week-end: **La Foire aux malheurs**. *Am. 1986. Comédie. Après s'être acheté à prix raisonnable une belle maison de banlieue, un jeune couple new-yorkais se voit obligé d'entreprendre une restauration en règle de l'édifice.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Le Nouveau karate kid.** *Am. 1994. Comédie dramatique. Une adolescente rebelle est prise en charge par un ami asiatique de son grand-père qui lui enseigne les arts martiaux.*
- ➤ 19h30 Ciné-extra: **Commando.** *Am. 1985. Drame policier. Un ancien soldat d'élite entreprend de libérer sa fillette enlevée par un ex-dictateur sud-américain pour le forcer à commettre un assassinat.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h24 TVA Sports
- ➤ 22h49 Ciné-lune: **Jeu d'enfant 3.** *Am. 1991. Drame d'horreur. Un adolescent doit faire face à une poupée animée par l'esprit d'un meurtrier.*
- 0h50 Fin des émissions

Dimanche

- 5h30 Bugs Bunny
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Bibi et Genivièe
- 10h00 Evangélisation 2000
- 10h30 Complètement marteau
- 11h00 Fais-en ton affaire!
- 11h30 Infopublicité
- ➤ 13h00 Ciné week-end: **On déménage.** *Am. 1987. Comédie. Les divers ennuis subis par un ingénieur et sa famille au cours d'un déménagement d'un État à un autre.*
- 15h00 Cinéma en famille: **Big**. *Am. 1988. Comédie fantaisiste. Après avoir formulé un vœu devant une machine à souhaits de fête foraine, un jeune garçon se retrouve transformé en un homme de 30 ans.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Drôle de vidéo
- 18h00 Fort Boyard
- ➤ 19h00 Cinéma Provigo: **Les Péquenots de Beverly Hills**. *Am. 1993. Comédie satirique. Des nouveaux riches aux mœurs rustiques s'installent dans un quartier huppé de Los Angeles.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h24 TVA sports
- 21h47 Vins et fromages
- 22h11 Évangélisation 2000
- 22h47 Infopublicités
- 23h47 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur: le dimanche 12 juillet à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin, à Edmonton, par Gilles Gauthier, prêtre.

TV5 LA TÉLÉVISION INTERNATIONALE

Du lundi au vendredi de 5 h 30 à 15 h 45

- 5h30 Télématin
- 7h30 Bus et compagnie
- 8h15 Gourmandises
- 8h30 Cap aventure (L) Les prix du Québec (Ma) Au delà de l'image (Me) On aura tout vu! (J) Tendances (V)
- 8h00 Bons baisers d'Amérique (L) Kiosque (Ma) Reflets (Me) Temps présent (J) Défis (V)
- 8h45 7 jours en Afrique (Ma)
- 10h00 Zig Zag Café
- 11h00 Journal du Mondial
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Un siècle d'écrivains (L) Bouillon de culture (Ma) Les grands entretiens du cercle (Me) L'écran témoin (J) Découverte (V)
- 12h30 Horizons francophones (V)
- 12h45 7 jours en Afrique (L)
- 13h00 Les prix du Québec (L) Grands gourmands (Me) Une chambre à soi (V)
- 13h15 LittéraTour de Suisse (Ma) Les fruits de la passion (J)
- 13h30 Y'a pas match (L) Au delà de l'image (Ma) On aura tout vu! (Me) Cinécure (J)
- 13h55 Revue de presse canadienne (V)
- 14h00 Journal de TV5
- 14h30 La chance aux chanson
- 15h30 Le jeu du dictionnaire
- 15h45 Les fruits de la passion

Lundi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 Envoyé spécial
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 D'un monde à l'autre
- 20h10 Les Belges du bout du monde
- 20h35 Mise au point
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Bouillon de culture
- 23h15 Soir 3
- 23h42 Le journal du temps
- 23h45 Le journal du Mondial
- 0h15 L'éveil musical
- 1h15 Reflets
- 2h15 Y'a pas match
- 2h45 Sport Africa
- 3h15 RFI

Mardi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 Envoyé spécial
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 La vie à l'endroit
- 20h00 Autant savoir
- 20h30 Temps présent
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Les grands entretiens du cercle
- 23h05 Soir 3
- 23h27 Journal du temps
- 23h30 Le journal du Mondial
- 0h00 D'un monde à l'autre
- 1h30 Les Belges du bout du monde
- 2h00 Mise au point
- 2h50 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 L'Hebdo
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h30 La 50e avenue
- 21h00 À bon entendeur
- 21h30 Journal belge
- 22h00 L'Ecran témoin
- 23h15 Le Soir 3
- 23h42 Le journal du temps
- 23h45 Le journal du Mondial
- 0h15 La vie à l'endroit
- 1h45 Autant savoir
- 2h15 Temps présent
- 3h15 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 Envoyé spécial
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Tendances
- 19h00 Une chambre à soi
- 20h00 La rivière espérance
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Peuples de la forêt
- 23h00 Soir 3
- 23h27 Le journal du temps
- 23h30 Le journal du Mondial
- 0h00 Envoyé spécial
- 2h00 Cinécure
- 2h30 Espace francophone
- 3h00 RFI

Vendredi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 Envoyé spécial
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Les pieds sur l'herbe
- 20h00 Un ange passe
- 21h35 Journal belge
- 22h00 Au-delà des apparences
- 22h55 Revue de presse canadienne
- 23h00 Le Soir 3
- 23h27 Le journal du temps
- 23h30 Le journal du Mondial
- 0h00 La rivière espérance
- 1h30 Bon week-end
- 2h20 Grand tourisme
- 3h15 RFI

Samedi

- 5h30 Alice
- 6h00 Évasion
- 6h30 Pas si bêtes que ça!
- 7h00 Génies en herbe
- 7h30 Le petit Journal
- 8h00 Bus et compagnie
- 9h00 Découverte
- 9h30 Sport Africa
- 10h00 Y'a pas match
- 10h30 Horizons francophones
- 11h00 Le journal du Mondial
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Si j'avais les ailes d'un ange
- 12h30 Habitat traditionnel
- 13h00 Passe-moi les jumelles!
- 14h00 Journal de TV5
- 14h25 Le journal du temps
- 14h30 Le jardin des bêtes
- 15h00 Fleurs et jardins
- 15h30 Vins et fromages
- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Les pieds sur l'herbe
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Pour la gloire
- 19h45 Saturnales journal des festivals
- 20h00 Kassav' Majestik Zenith
- 21h35 Journal belge
- 22h10 Bon week-end
- 23h00 Soir 3
- 23h12 Le journal du temps
- 23h15 Le journal du Mondial
- 23h45 Autour du Tour
- 0h30 Forts en tête
- 1h30 Bons baisers d'Amérique
- 2h00 Si j'avais les ailes d'un ange
- 2h30 Passe-moi les jumelles!
- 3h30 Peuples de la forêt
- 4h20 RFI

Dimanche

- 5h30 Outremers
- 6h00 Espace francophone
- 6h30 Rêves en Afrique
- 7h00 Référence
- 7h30 Le petit Journal
- 8h00 L'école des fans
- 8h40 Du poil de la bête
- 9h00 Fleurs et jardins
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Concours musical international Reine Élisabeth de Belgique
- 11h00 Le journal du Mondial
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Une cloche en or
- 14h00 Journal de TV5
- 14h25 Le journal du temps
- 14h30 Grand tourisme
- 15h00 Peuples de la forêt
- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Grands gourmands
- 17h00 L'école des fans
- 17h45 Saturnales journal des festivals
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Cap aventure
- 19h00 Un siècle d'écrivains
- 19h45 Viva
- 20h30 Bons baisers d'Amérique
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Courants d'art
- 22h30 Verso
- 23h00 Le Soir 3
- 23h12 Le journal du temps
- 23h15 Le journal du Mondial
- 23h45 Autour du Tour
- 0h30 7 jours en Afrique
- 0h45 Pour la gloire
- 2h00 Saturnales journal des festivals
- 2h15 Kassav' Majestik Zenith
- 3h50 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Euronews
- 5h30 RDI Express
- 8h30 Le point
- 9h00 L'Atlantique en direct
- 10h30 Le Québec en direct
- 11h00 Le midi
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Nouvelles,bourse,météo, bulletin de santé
- 15h35 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Le journal de France 2
- 17h30 Capital actions
- 18h00 Le monde ce soir
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Edition Atlantique et du L'Ontario
- 22h00 Edition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Capital action
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Le point
- 1h00 Grands reportages
- 2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
- 2h30 Edition Québecoise
- 3h00 Euronews
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
- 4h00 L'Édition Québecoise

Mardi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Capital action
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Le point
- 1h00 Grands reportages
- 2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
- 2h30 Édition Québecoise
- 3h00 Euronews
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
- 4h00 L'Édition Québecoise

Mercredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Capital action
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Le point
- 1h00 Grands reportages
- 2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
- 2h30 Édition Québecoise
- 3h00 Euronews
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
- 4h00 L'Édition Québecoise

Jeudi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h00 Vie d'artistes
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Capital action
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Le point
- 1h00 Grands reportages
- 2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
- 2h30 Edition Québecoise
- 3h00 Euronews
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Edition Atlantique et du L'ouest
- 4h00 L'Edition Québecoise

Vendredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute Scully RDI (V)
- 21h00 Vie d'artistes
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Edition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Capital action
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Le point
- 1h00 Grands reportages
- 2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
- 2h30 Édition Québecoise
- 3h00 Euronews
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
- 4h00 L'Édition Québecoise

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 Montréal cette semaine
- 5h30 Griffe
- 6h00 RDI express
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Completement télé
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Impact
- 14h30 Montréal cette semaine
- 15h00 Griffe
- 15h30 Correspondant
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Le journal de France 2
- 17h30 Journal du siècle
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Un Canadien à Tokyo
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Trajectoires
- 21h30 Le point final
- 22h00 Griffe
- 22h30 Montréal en spectacle
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Euronews
- 0h00 Le téléjournal
- 1h00 Enjeux
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Branché

Dimanche

- 4h30 Euronews
- 5h00 La semaine verte
- 6h00 RDI express
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Enjeu plus
- 10h00 La facture
- 10h30 Journal du siècle
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Dossier
- 12h30 Branché
- 13h00 Branché
- 13h30 Horizons francophones
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Griffe
- 15h30 Un canadien à Tokyo
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Le journal de France
- 17h30 DeYalta à Berlin
- 18h00 Enjeu plus
- 19h00 Grands reportages du siècle
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Point de presse
- 21h30 Second regard
- 22h00 Courants du Pacifique
- 22h30 Correspondant
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Euronews
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Dossiers
- 2h00 L'accent francophone
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Journal du siècle
- 4h00 Impact

Les *cahiers* du 85e

Saint-Claude

ÉCONOMIE

La communauté se dote d'outils financiers

Aide-toi et le Ciel t'aidera, dit le vieil adage. Grâce à la participation du gouvernement provincial, Saint-Claude a réussi à se doter d'un fonds d'investissements pour les entrepreneurs locaux.

Pascal DUBÉ

La Corporation de développement économique de Saint-Claude a annoncé le 24 juin la création d'un fonds d'investissements local. La Corporation gèrera un portefeuille financier de 45 000 $. Cet argent permettra d'aider des entrepreneurs locaux dans leurs projets de développement économique.

Il s'agit en fait d'un fonds de capital de risque qu'administreront les responsables de la Corporation de développement économique de Saint-Claude. «Nous voulons venir en aide à des jeunes entrepreneurs qui n'ont pas de capital ou à des gens qui ont déjà quelques ressources, mais pas suffisamment pour rencontrer les exigences d'une institution financière, explique le secrétaire-trésorier de la Corporation, Roland Philippe. Nous pouvons octroyer des prêts jusqu'à un montant atteignant 10 000 $.

«Si un entrepreneur veut obtenir un prêt d'une institution financière, ces derniers vont lui demander des garanties, mentionne-t-il. La Corporation pourrait, par exemple, avancer les 10 000 $ de garanties qu'exige la caisse ou la banque, pour que la personne puisse obtenir son prêt. Nous allons évidemment étudier le sérieux du projet et la capacité de rembourser de l'emprunteur. Mais nos conditions risquent d'être beaucoup plus souples que celles des institutions.»

La Corporation aimerait bien par exemple venir en aide à des entreprises à domicile qui ont fait leurs preuves, mais qui manquent de ressources pour vraiment développer leur marché. Roland Philippe avoue même qu'il y a déjà quelques projets qui pourraient être intéressants. Mais la Corporation n'a pas l'intention de jeter son argent par les fenêtres. «En plus des bonnes idées, il faut avoir défini un plan d'affaires, affirme-t-il. Ce n'est pas tout de dire que l'on veut vendre un produit. Il faut être capable de déterminer son coût de production et à quel prix l'entrepreneur pourra le vendre. Et même si on est plus flexible, on aimerait bien que la personne soit quand même capable de nous offrir quelques garanties.»

La Municipalité a injecté 5 000 $, la Caisse populaire a investi 10 000 $ et le gouvernement provincial, par l'entremise du son programme de support aux initiatives pour le développement économique en milieu rural, s'est engagé pour un montant de 30 000 $. À travers la province, plus de 70 autres municipalités ont fait de même pour créer leur propre corporation de développement économique.

«C'est une des conditions du programme, explique le représentant du gouvernement provincial, Robert Campbell. Le milieu local doit s'engager dans une proportion d'un tiers et le gouvernement doublera les investissements jusqu'à concurrence de 50 000 $. Il est important pour nous que la communauté s'engage de façon volontaire dans le développement économique.»



photo: Pascal Dube

La Caisse populaire de Saint-Claude remet un chèque de 10 000 $ à la Corporation de développement économique de la localité pour la création d'un fonds de capital de risque.

PARMALAT CANADA

Se préparer au libre marché

Parmalat Canada de Saint-Claude est la seule entreprise au Manitoba à faire du lait en poudre. Elle utilise le même procédé de fabrication depuis 30 ans.

Pascal DUBÉ

En avril 1997, l'entreprise italienne Parmalat achetait toutes les installations de la compagnie Béatrice au Canada. Quelques mois plus tard, c'était au tour d'Aultfoods, un entreprise de transformation laitière de l'est du pays, d'être acheté par Parmalat. Les deux transactions ont pour but d'amalgamer les entreprises pour mieux faire face à un éventuel marché mondial.

À Saint-Claude, Parmalat Canada produit du lait en poudre et du beurre qui est vendu et distribué partout dans le centre et l'ouest du pays. Même si rien n'a vraiment changé depuis un an, le directeur général de l'usine de Saint-Claude, Arthur Rey, voit d'un bon œil la venue de Parmalat au Canada. L'amalgamation des deux entreprises de transformation des produits laitiers devrait permettre à Parmalat de mieux se positionner sur les marchés internationaux, à un an du début des négociations en vue du renouvellement du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade).

«On ne sait pas encore ce qui pourrait arriver avec les nouvelles ententes d'échanges internationaux, mais c'est plutôt évident qu'il y a quelque chose qui va se passer, estime Arthur Rey. Présentement, la question est entre les mains des politiciens. Mais nous observons déjà que les producteurs de lait canadiens dépassent les quotas qui leurs sont accordés. Les fermiers réussissent à vendre leur produit et les pénalités ne sont pas suffisantes pour les arrêter.»



photo: Pascal Dube

Arthur Rey croit que l'amalgamation de Béatrice et de Aultfoods permettra à Parmalat d'être mieux placée face à la compétition internationale.

Cette situation profite cependant à l'entreprise de transformation du lait qui achète une partie des surplus. «Les quotas de lait sont généralement réservés pour le lait en bouteille, les yogourts, le fromage et la crème glacée, explique Arthur Rey. Le lait en poudre et le beurre viennent au bas de l'échelle des priorités. Quand il y a sous-production de lait, nous sommes les premiers à en souffrir.

«Nous devrions cependant avoir une très bonne année si les choses continuent au rythme ou elles vont, poursuit-il. Nous devrions égaler et même dépasser le record de 1994 alors que nous avons transformé 43 millions de litres de lait. C'est même un peu trop car nous ne devrions pas fonctionner à plus de 90 % de notre capacité maximale. Nous voulons garder un jour par semaine pour l'entretien et la réparation de l'équipement. Il nous est impossible de le faire à l'heure actuelle car nous opérons à 100 % de notre capacité.»

Même si ce n'est pas le cas actuellement, Arthur Rey affirmait que la difficulté première de son entreprise est généralement de trouver du lait pour approvisionner l'usine. Parmalat achète le surplus de crème recueilli lors de la pasteurisation du lait et profite d'une allocation historique de lait consentie par Manitoba Milk Producers. Les produits transformés à Saint-Claude sont vendus à des grossistes de Winnipeg qui s'occupent de leur distribution.

L'entreprise a vu le jour en 1912 et produit du beurre salé et non salé dans différents formats. Elle fait également des barquettes de beurre en plus du lait en poudre. Le lait en poudre représente d'ailleurs la plus grande partie de sa production.

DISTRICT DE SANTÉ DE SAINT-CLAUDE

68 000 $ pour une camionnette

Pascal DUBÉ

Le Comité de financement pour l'achat d'une nouvelle camionnette pour le transport de personnes handicapées de la région de Saint-Claude a presque atteint son objectif. Après deux ans d'effort, ils ont réussi à amasser 68 300 $. Le coût d'achat d'un de ces véhicules oscille entre 75 000 $ et 85 000 $.

Le District de santé de Saint-Claude possède actuellement un véhicule servant au transport des personnes handicapées qui ne répond plus aux besoins de la communauté. «Notre petite camionnette ne peut transporter que six personne à la fois, explique une membre du comité de financement, Aline Bernard. Celle que nous voulons acheter pourra accommoder 12 personnes.»

La camionnette sera la propriété du District de santé de Saint-Claude et sera disponible pour toute la communauté. «Tous les gens de Saint-Claude ont participé aux efforts de financement, affirme Aline Bernard. Les jeunes ont fait un «patinothon», il y a eu un dîner pour la fête des Mères et même un «tricothon»!

«La Province a contribué un total de 16 000 $ dans le cadre de son programme d'aide aux communautés qui veulent se doter de véhicules pour le transport des personnes avec limitations, ajoute-t-elle. La Fondation Thomas Sill et le Conseil des services communautaires ont également participé à l'effort de financement. Avec cette nouvelle camionnette, nous pourrons plus facilement organiser des activités pour nos résidents du foyer.»

Des vendeurs de véhicules spécialisés dans le transport des personnes handicapées doivent venir à l'automne faire la démonstration de leur produit. Les membres du comité de financement espèrent être en mesure d'amasser les sommes manquantes d'ici là. Les dons peuvent être faits à l'intention du Pavillon Saint-Claude.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Nicolas Don Malchuk. Je suis né le 19 décembre 1997. Je pesais 7 livres et 4 onces et je mesurais 19 3/4 pouces.

J'étais le meilleur cadeau de Noël pour mes parents Don et Diane (Arbez). Mes grands-parents sont Denis et Gisèle Arbez de Saint-Claude et Walter et Rose Malchuck d'Elphinstone, et mes arrière-grands-parents sont Alice Labelle-Beaudette et Lucien.

Un allô spécial aux Arbez: Charles, Roseline, Carole, Hélène (Gerry), Lynne, Claude (parrain), Natalie (marraine), Nicole et Emanuelle.

AVICULTURE

La poule aux œufs d'or?

Claude Jacques engraisse environ 74 000 poulets par année. D'ici l'an 2000, il veut augmenter sa production de 35 %. Un tendance généralisée en aviculture au Manitoba.

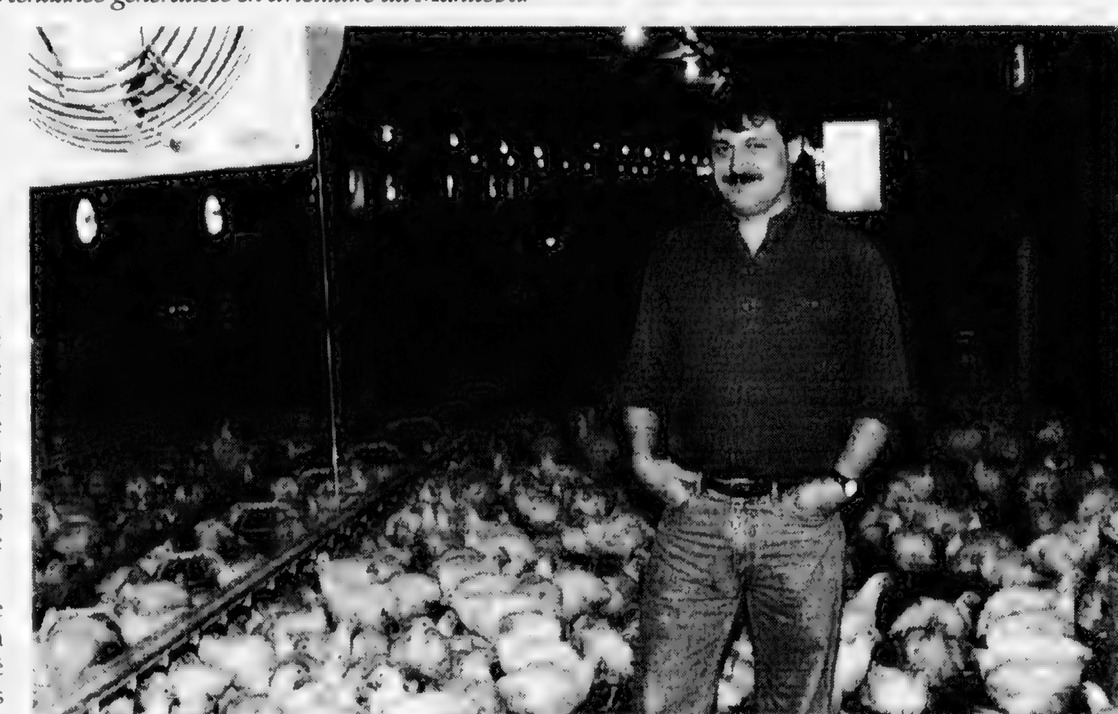
Pascal DUBÉ

Quatre fois par jour, le préposé au crédit de la Caisse populaire de Saint-Claude, Claude Jacques, se rend dans son poulailler pour jeter un œil sur ses 10 000 poulets. Il ajuste la température, vérifie l'alimentation, fait le nécessaire pour éviter les risques de propagation des maladies. Si tout va comme prévu, il devrait ajouter 5 000 pieds carrés et augmenter la capacité de ses étables de 35 %.

Claude Jacques engraisse 74 000 oiseaux par année. Il doit respecter un quota de production 20 000 kg de poulet par cycle de sept semaines. L'aviculteur reçoit les poussins le lendemain de l'éclosion et les amène à un poids variant de quatre livres quatre onces (pour les restaurants) à cinq livres deux onces (pour les supermarchés) en moins de 45 jours. Et tout ça, sans hormones de croissance et seulement avec un mélange de blé, d'orge et de vitamines.

«La consommation de poulet augmente de façon générale au Manitoba, déclare Claude Jacques. La demande est particulièrement forte en été. C'est pourquoi le regroupement des producteurs de poulets du Manitoba a décidé d'augmenter sa production de volailles d'environ 35 % d'ici l'an 2000. Dans mon cas, ma production va se rapprocher de la moyenne des poulaillers de la province, qui est de 125 000 poulets par année.»

Dire qu'il y a dix ans, Claude Jacques ne connaissait rien de la production du poulet! «J'ai acheté une ferme de poulets en 1991 alors que je n'avais aucune expérience dans le domaine, raconte-t-il. Au début, j'ai trouvé ça difficile de comprendre le fonctionnement de la production. Il faut faire attention à la température, à l'alimentation et aux maladies.


photo: Pascal Dubé

Claude Jacques et ses 10 000 poulets.

«J'ai reçu beaucoup de conseils d'autres producteurs. La production de volaille au Manitoba ressemble à l'industrie laitière, en ce sens qu'elle est régie par un système de quotas. C'est pourquoi très peu de nouveaux producteurs se lancent dans ce domaine. La seule façon, vraiment, c'est d'acheter une ferme déjà existante.»

La production avicole est menacée par l'importation de poulets des États-Unis. Les conditions climatiques du Canada font grimper les coûts de production de la volaille. Le poulet canadien pourrait malgré tout tirer son épingle du jeu face à la compétition américaine.

«Notre poulet est de meilleure qualité, explique Claude Jacques. Nous utilisons des céréales pour nourrir nos oiseaux alors qu'au États-Unis, l'alimentation est à base de maïs. Le froid tue beaucoup de maladies dans nos étables, même s'il nous en coûte plus cher pour chauffer nos bâtiments. L'hiver, à moins d'avoir de très grands froids, la technologie nous permet d'obtenir de meilleurs résultats sur le contrôle des températures.»

JOURNAL DU VILLAGE

La Gazette renaît

Carole THIBEAULT

Depuis quelques semaines déjà, les résidants de Saint-Claude ont à nouveau des nouvelles locales à se mettre sous la dent. Grâce à l'initiative de Renée-Marie Godard et Jacqueline Gauthier, le petit journal communautaire, *La Gazette*, renaît de ses cendres après avoir été abandonné par le comité de rédaction en décembre dernier, faute de financement adéquat.

«Les abonnements avaient chuté de moitié, explique Renée-Marie Godard. Ils en étaient rendus à un point tel que les dépenses dépassaient les revenus. Mais nous sommes allées voir les commerçants et nous leur avons demandé de nous aider à financer le journal pour une période de six mois.»

Le petit hebdomadaire bilingue est maintenant publié aux deux semaines et distribué gratuitement aux résidants par l'entremise des boîtes postales du village. Les gens d'Haywood et de Rathwell ont aussi des points de distribution dans certains commerce. «On publie 550 exemplaires par deux semaines, précise Renée-Marie Godard. Mais pour continuer, il va falloir convaincre les gens de s'abonner. Ce n'est pas facile car on reçoit trois autres journaux gratuits à Saint-Claude.»



photo: Ame Cloutier

Renée-Marie Godard et Jackie Gauthier écrit les articles de *La Gazette*: «C'est beaucoup moins de travail que je pensais car beaucoup de gens écrivent les textes eux-mêmes.»

L'enseignante à la retraite et Jacqueline Gauthier ont accepté de redémarrer *La Gazette* parce qu'elles croyaient qu'il manquait un important outil de communication à Saint-Claude. Aidées de Denise Danais au travail graphique et par Ron Chapellaz qui reçoit les sujets d'articles à son commerce, les deux cogérantes font tout pour donner le goût aux gens d'investir dans leur journal. «Je crois que notre village est assez gros pour avoir son propre moyen de communication local, observe Renée-Marie Godard. Il y a des babillards mais on n'a pas le temps de lire. Et puis le journal manquait aux gens.»

LES GILETS

Deux familles qui n'en font qu'une

Les meilleures choses arrivent souvent spontanément. Les Gilets en sont la preuve.

Anie CLOUTIER



photo: Anie Cloutier

Les Hutlet: Monique (19 ans), Suzanne (17 ans), Philippe (15 ans), Jean-Paul (13 ans), Sarah (10 ans) ainsi que (absents de la photo) Louise (8 ans) et Mariette (4 ans). Les Giroux: René (19 ans), Alexandre (17 ans), Monique (15 ans) et Jean-Baptiste (10 ans).

Les Gilets sont nés il y a environ six ans. Mais l'histoire de ce groupe de musique folklorique composé des enfants de deux familles de Saint-Claude, les Giroux et les Hutlet, a débuté il y a bien plus longtemps.

Suzanne Hutlet et Alexandre Giroux sont nés en 1980 dans le même hôpital à un jour de différence. C'est à ce moment que leurs mères, Céline Hutlet et Mary Giroux, qui partageaient la même chambre, se sont liées d'amitié.

Le hasard fait bien les choses. En effet, les Giroux et les Hutlet sont les deux seules familles du village à faire l'école à la maison. «Au début, explique Cyril Giroux, père de famille, on habitait au village et on était pas mal isolé à cause de notre décision de faire de l'enseignement à domicile. Antoine Hutlet et sa famille habitaient en campagne aussi, il avait moins de problèmes. On s'est vite lié d'amitié parce qu'on partageait les mêmes valeurs familiales.» Et comme si cela ne suffisait pas pour unir les deux familles, leurs aînés respectifs, Monique Hutlet et René Giroux prévoient se marier l'an prochain!

Chez les Giroux comme chez les Hutlet, les enfants ont presque spontanément choisi d'étudier la musique, indiquent Antoine Hutlet et Cyril Giroux. Les Giroux ont opté en vrac pour le violon tandis que les Hutlet choisissaient l'accordéon, le piano, la guitare et la batterie. Les deux familles ont fait leurs premiers pas sur les planches des maisons pour personnes âgées de la région, se présentant souvent l'une après l'autre. «On se voyait tout le temps. Ça paraissait donc juste normal de s'unir», souligne Monique Hutlet.

Formés en musique classique (René Giroux termine d'ailleurs sa première année de musique à l'Université de Brandon), les Gilets se spécialisent dans le folklore parce que, précise Antoine Hutlet, «la musique "old time" est toujours très appréciée et il y a une demande pour ça.» Les Gilets ont d'ailleurs fait leurs débuts professionnels l'an dernier au Festival du Voyageur. «C'était la première fois qu'on recevait un cachet pour notre travail, souligne Monique Hutlet. C'était aussi la première fois qu'on jouait aussi souvent. On a joué 14 fois en deux week-end!»

Mais se produire en spectacle, même sur une grande scène comme celle du Festival, n'est pas synonyme de travail pour les Gilets. «C'est toujours la pagaille, lance en riant René Giroux, qui à 19 ans est le chef du groupe. Tout le monde fait ce qu'il veut et il n'y a pas moyen de garder la discipline! C'est pas la démocratie, c'est le communisme!»

Les Hutlet viennent de terminer l'enregistrement de leur première cassette et une seconde doit voir le jour à la fin de l'été. Les Gilets, qui ont déjà une cassette à leur actif, viennent d'en produire une seconde, dédiée à la mémoire du luthier et ami des deux familles, Gérard Gaboury, décédé récemment. On peut se la procurer en composant le 379-2517 ou le 749-2057.

GENEVIÈVE TOUPIN ET NADIA GAUDET

Deux jeunes filles visionnaires

Geneviève Toupin et Nadia Gaudet son deux des membres du groupe Vision, gagnant du premier prix au Red River Ex l'an dernier.

Anic CLOUTIER

«Des fois, on ressent le besoin d'écrire parce qu'on est triste ou qu'on a quelque chose d'important à exprimer», explique Geneviève Toupin. «Mais, le plus souvent, poursuit Nadia Gaudet, on écrit des chansons juste pour passer le temps parce qu'on n'a rien d'autre à faire.»

Meilleures amies depuis leur plus jeune âge, Geneviève Toupin et Nadia Gaudet ont la musique dans la peau. Les deux jeunes femmes, qui chantent depuis quelques années aux fêtes et carnavals locaux, ont remporté l'an dernier le Tiger Hill Talent Search. Elle s'y sont démarquées encore une fois cette année en tant que membres du groupe Vision (avec David Gowryluk, Ashleigh Grey et Dylan Pethybridge), qui s'est classé premier sur 160 groupes au Red River Ex de 1997.

«L'été passé, Vision se produisait chaque fin de semaine et même un peu plus, lance Nadia Gaudet. Avec le travail d'été, c'était presque trop! Même que quand l'école a repris, on a eu l'impression d'être en vacances. Depuis qu'on a gagné le premier prix au Red River Ex, les gens hésitent moins à nous payer pour chanter. Ils reconnaissent mieux notre travail.»

«Des gens nous ont conseillées d'approcher Envol 91, explique Geneviève Toupin, 18 ans. Mais je pense qu'on devrait retravailler un peu nos chansons avant de les faire tourner.» «Quand on les a écrites, on était plus jeunes, poursuit Nadia Gaudet, 17 ans. On ne ressent plus les mêmes émotions que celles qu'on exprime dans ces chansons.» «Oui, reprend Geneviève Toupin, que l'on a pu entendre au Festival du Voyageur et à la Chicane électrique avec la formation Deues Ex Machina, certaines de nos chansons parlent de professeurs qui nous énervent! Et puis, beaucoup de nos paroles sont trop directes. C'est un peu comme si on prêchait. Des fois, le message passe mieux quand t'es moins directe.»

Mais certaines des compositions de Geneviève Toupin et Nadia Gaudet traitent de sujets plus délicats. «Papillon, par exemple, je l'ai écrite après la mort de mon grand-père, indique Geneviève Toupin. C'est dans cette chanson que j'ai mis toutes mes émotions. À la radio, on dirait que toutes les chansons parlent de la même chose: l'amour, il m'a laissé, je le veux. Nous, on essaye de faire des choses différentes.»

Grandir dans un village est aussi un thème que l'on retrouve dans leurs compositions. «Dans un village, il y a beaucoup de stéréotypes, affirme Geneviève Toupin. Les gens qui sont différents sont souvent mis à l'écart. Beaucoup de jeunes, même ceux de la ville, ressentent cette frustration de vouloir être différents tout en étant acceptés par les autres.»

Diplômée du Complexe scolaire, Geneviève Toupin quittera en septembre son village natal pour la "grande ville". «C'est quand tu commences à voyager que tu t'aperçois qu'il y a autre chose que Saint-Claude. Et puis, je vais aller au Collège universitaire... c'est une nouvelle vie qui commence pour moi, même si Nadia, qui doit encore compléter sa 12e année, va beaucoup me manquer.»

Les deux inséparables devront donc faire preuve de patience et remettre à l'an prochain leurs projets d'écriture. Elles projettent cependant une dernière grande aventure avant la douloureuse séparation: un voyage de deux semaines en Europe!

photo: Anie Cloutier

Geneviève Toupin et Nadia Gaudet: un duo formidable!

FÊTE DE LA BASTILLE

L'Acadie et Nantes à l'honneur

Carole THIBEAULT

Pour la 102e année, les résidants de Saint-Claude célébreront, le 14 juillet, la fête de la Bastille. Ces festivités, souligne la présidente du comité culturel, Rose Philippe, sont toujours une bonne occasion de renouer avec leurs racines françaises.

Cette année, le thème de la journée portera sur la région de l'Acadie jumelée avec la ville bretonne de Nantes en France. «Avant, on avait l'habitude de concentrer sur une région particulière de la France mais comme on a fait le tour de toutes les provinces, on travaille maintenant à jumeler une région du Canada avec une de France, explique Rose Philippe. Nous avons choisi l'Acadie car beaucoup de gens de Saint-Claude descendent de cette région et nous l'avons jumelée avec Nantes parce que beaucoup d'Acadiens se sont rendus en Bretagne lors de l'exode.»

La journée débutera à 10 h avec une messe à l'église de Saint-Claude suivie d'une cérémonie de commémoration au cénotaphe. La fête se poursuivra au Club d'âge d'or où les gens pourront visiter une exposition sur les régions d'Acadie et de Nantes ainsi que l'exposition sur le 125e anniversaire de la Gendarmerie royale. Des spectacles d'artistes locaux débuteront à 15 h et il sera possible de pique-niquer à l'extérieur. Les festivités se termineront par un souper à 18 h à l'hôtel Commercial Inn, suivi d'un spectacle et de musique.

CYRIL GIROUX

La vie de laboratoire

Il effectue les prises de sang, en fait l'analyse, prend des radiographies, développe les négatifs, lit les électrocardiogrammes. Portrait d'un technicien de laboratoire!

Pascal DUBÉ

Cyril Giroux fait de tout dans son petit laboratoire de l'hôpital de Saint-Claude. Quand il étudiait en radiologie il y a 20 ans au collège Red River, Cyril Giroux savait déjà qu'il voulait travailler en région. Son travail et sa vision des choses ne ressemblaient en rien à la définition d'un rat de laboratoire.

Cyril Giroux compare aujourd'hui son travail à celui d'un chef cuisinier. «Les techniciens qui ne font que des analyses de sang toute leur vie, ça doit être long et plate, s'exclame-t-il. C'est comme un gars qui épluche des patates toute la journée. Moi ici, je fais de la cuisine complète. Je suis une sorte de "Jack of all trades" comme on dit souvent. C'est ce qui rend mon travail plus intéressant.»

Bien que son travail n'ait pas vraiment changé depuis 20 ans, la technologie et les conditions de travail ont quant à elles beaucoup évolué. Cyril Giroux raconte d'ailleurs que les deux seuls instruments qui existaient dans son laboratoire il y a 20 ans et qui sont encore actifs aujourd'hui sont la centrifugeuse pour les éprouvettes de sang et le microscope. Et ce dernier, mentionne-t-il, est plus performant et plus perfectionné qu'à l'époque.

«Il existe une toute nouvelle gamme de tests que l'on ne faisait pas il y a 20 ans, déclare Cyril Giroux. Je ne fais qu'une partie de ces analyses ici: les tests spécialisés sont effectués dans d'autres laboratoires. Nous prenons aussi beaucoup plus de précautions de nos jours. Par exemple avec les radiographies, on se protège derrière un muret de plomb. Mais en réalité, je ne suis pas plus à risque que n'importe qui d'autre d'être affecté par les radiations.

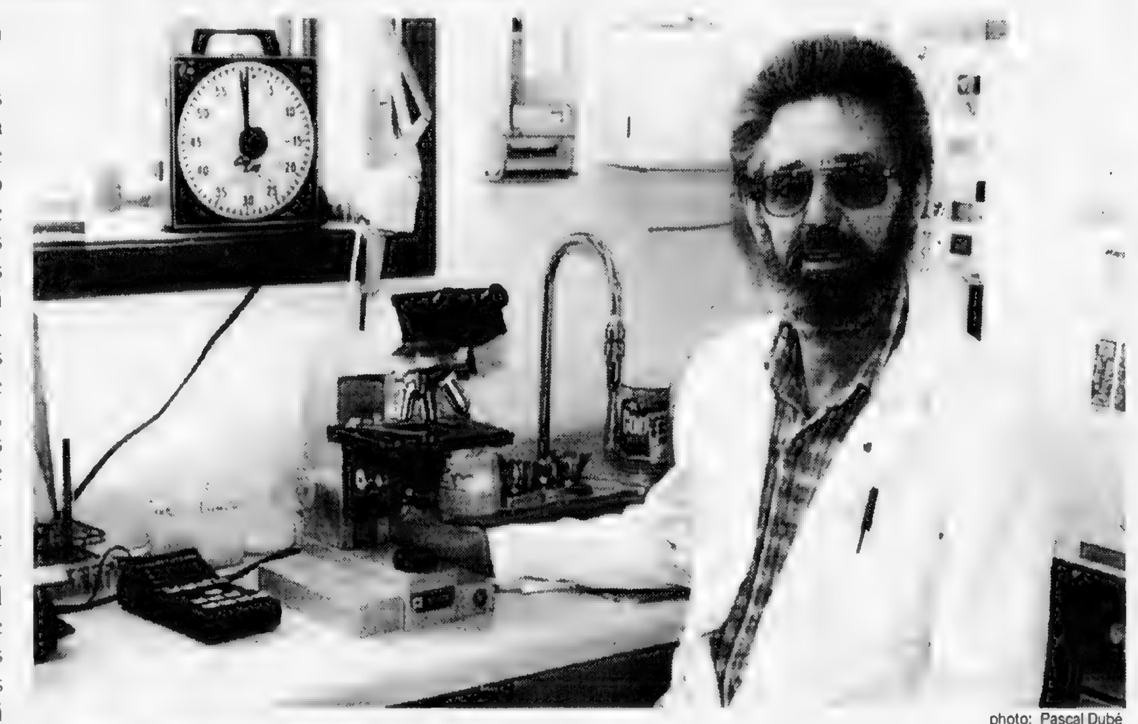


photo: Pascal Dubé

Cyril Giroux dans son laboratoire.

«Les gens que l'on rencontre ont aussi un peu changé, poursuit Cyril Giroux. Avant, les diabétiques venaient à l'hôpital au moins une fois par semaine. La technologie a changé leur vie et notre travail. Le nouvel équipement dont sont dotés les laboratoires permet d'augmenter la qualité des résultats.»

En plus des rendez-vous prévus, un technicien doit répondre aux urgences et aux demandes des médecins. À tour de rôle avec les techniciens de Notre-Dame-de-Lourdes et de Treherne, Cyril Giroux doit être en disponibilité pour répondre aux besoins des hôpitaux à l'extérieur des heures normales de travail. Et même s'ils effectuent plusieurs tâches à la fois, ils ne peuvent se permettre de faire des erreurs.

«Malgré tout, le plus intéressant dans mon travail, ce sont les gens, affirme Cyril Giroux. Dans un petit milieu comme le nôtre, on finit par connaître tout le monde. Mes patients sont un peu comme mes amis.»

RÉSIDENCE 55 ANS ET PLUS

Premiers logements prêts en octobre

Pascal DUBÉ

La corporation Villa Saint-Claude veut non seulement garder ses aînés, mais aussi inviter les anciens résidants à revenir dans la région. Les membres ont donc développé six projets d'habitation de quatre unités, dont le premier sera prêt dès octobre. Les logements offriront des avantages qui risquent aussi d'intéresser bien des jeunes de 55 ans.

«Nous avons ici à Saint-Claude tous les services voulus pour attirer les gens, mentionne un des membres de la corporation, Roland Philippe. Nous avons l'hôpital, les clubs sportifs, les services liturgiques. Nous avons déjà trois appartements de vendus et dès que des gens s'engagent pour la deuxième unité, nous allons débuter les travaux.»

Les appartements de la Villa Saint-Claude reflètent en ce sens les besoins de la communauté. «Nous offrons beaucoup d'espace pour les gens qui ont passé une grande partie de leur vie à travailler dans les prairies, affirme Roland Philippe. Les logements sont de 1 000 pieds carrés, ont un grand garage avec une porte de dix pieds, une cour arrière avec assez d'espace pour faire un petit jardin, entreposer leur bateau ou leur "Winnebago" s'ils le veulent!»

Le projet d'habitation pour les 55 ans et plus a débuté il y a quatre ans. Les plans ont changé à mesure que les besoins de la communauté se précisaient. Ce qui devait être au départ une annexe à l'hôpital se transforme aujourd'hui en développement résidentiel.

«Le projet s'inscrit dans un plan de développement, mentionne Roland Philippe. Le Comité de développement local a acheté 23 acres de terrain dans le village pour le développement immobilier. La corporation de la Villa Saint-Claude a acheté six acres pour son projet de six unités et les 17 acres sont pour de la construction résidentielle. Tous les services tels l'eau, le gaz naturel et l'électricité sont déjà disponibles. Il ne manque que les intéressés!»

ATTRACTION TOURISTIQUE

Le village de la pipe

Carole THIBEAULT

Si vous passez par Saint-Claude, il est impossible de ne pas remarquer la grande pipe qui marque le centre du village. Réalisée en 1992 à l'occasion du centenaire de Saint-Claude, elle en est depuis l'emblème officiel... et la plus grande pipe fumable au monde!

Alain Cormier, celui qui a fabriqué la pipe, se rappelle que la tâche n'avait pas été facile. «Elle est faite en broche de clôture à poulet et en papier mâché, raconte-t-il. Je peux vous dire qu'on en a passé, des *Liberté* et des *Free Press*! On mettait une couche de papier, on sablait; une couche de papier, on sablait. On en a sablé un coup! Et puis il fallait la bonne recette de farine et de sel pour que le papier mâché soit assez résistant. La pipe est renforcie avec du fer et de la fibre de verre, et elle est peinte avec de la peinture d'automobile.»

Le créateur a mis quatre mois pour confectionner l'objet, installé dans une salle vide de sa quincaillerie. Elle mesure environ 12 pieds de long par cinq pieds de haut. «Je ne me souviens pas exactement de sa dimension, indique Alain Cormier, mais je sais qu'elle mesure exactement 48 pouces de largeur. Ça, je m'en rappelle parce qu'il fallait qu'on puisse la passer par la porte!»



photo: Anie Cloutier

La pipe de Saint-Claude a été confectionnée dans le cadre du centenaire du village en 1992.

La pipe de Saint-Claude est la réplique agrandie d'une petite pipe authentique du Jura, région de France dont le chef-lieu se nomme aussi Saint-Claude et qui est jumelé avec le village manitobain. «Eux aussi ont une pipe, signale Alain Cormier. Elle est plus grande mais elle n'est pas fumable, contrairement à la nôtre.

«J'ai dû faire un bol à feu en acier pour mettre le tabac. Ce n'était pas facile car il ne faut pas que la pipe prenne en feu. On a été chanceux, l'Imperial Tobacco nous a donné 48 livres de tabac pour fumer!»

La fête au curé

Quarante ans de sacerdoce, c'est pas tous les jours qu'on fête ça. Et les paroissiens de Saint-Claude ont bien l'intention de souligner les 40 ans de prêtrise de leur curé Rodrigue Bouchard.

Le dimanche 5 juillet, Mgr Hacault, des prêtres, des paroissiens de Notre-Dame-de-Lourdes où Rodrigue Bouchard a longtemps officié, des membres de sa famille venus de l'Est pour l'occasion, les Filles de la Croix et les paroissiens de Saint-Claude sont attendus à la messe de 10 h 30, qui sera suivie d'un dîner.

«Ça va se passer à la salle paroissiale, explique soeur Alice Benoist. Monseigneur sera là, les gens pourront le rencontrer et rencontrer notre curé.» Tous sont les bienvenus.

LES FILLES DE LA CROIX

Le couvent des bonnes œuvres

Sylviane LANTHIER

Un jour, les Filles de la Croix se poseront elles aussi la question: maintenant que les religieuses vieillissent et qu'il n'y a pas de relève, que faire du couvent?

Mais les Filles de la Croix n'en sont pas rendues là. À Saint-Claude, comme l'explique soeur Alice Benoist, le couvent est encore un lieu bien vivant dans la communauté. Habité par quatre soeurs, Annie Klumchek, Cécile Aimé, Alice Lemieux et Alice Benoist, ainsi que par la supérieure marthe Guay, le couvent trouve un second souffle comme maison d'accueil.

«Nos soeurs qui voyagent arrêtent souvent ici, explique soeur Alice Benoist. Nous avons ici des groupes de prières, des rencontres. Des organismes tiennent des réunions. Nous avons même les Weight Watchers! Hier, nous avions trois événements en même temps.»

Enracinées dans la communauté depuis plusieurs décennies, les Filles de la Croix ont enseigné longtemps avant de prendre tour à tour leur retraite. La cadette, soeur Cécile Aimé, fait toujours du bénévolat auprès des malades à qui elle porte la communion. «Et nous restons très actives dans la vie religieuse de la paroisse», précise soeur Cécile.

Originaire de Sainte-Anne-des-Chênes, soeur Cécile Benoist a enseigné 20 ans en France avant de revenir au Manitoba. «J'étais en Touraine et j'enseignais l'anglais aux Français.» À Saint-Claude depuis 1986, elle remarque que l'entraide et la vie communautaire se portent de mieux en mieux dans le village.

Mais comment les soeurs voient-elles l'avenir de leur couvent? «Bien sûr, on se demande ce qu'il va devenir, admet soeur Alice Benoist. Probablement qu'on le vendra ou qu'on le louera, comme on l'a fait pour les autres maisons. En général, on veut que les bâtisses puissent continuer à être utilisées pour de bonnes oeuvres.»

Ordre religieux français, les Filles de la Croix comptent une centaine de religieuses au Canada.

La COMMISSION SCOLAIRE DE TISDALE est à la recherche d'un.e **Directeur(trice)** à l'école Zenon Park pour l'année scolaire 1998-1999 avec 0.3 administration.

L'école Zenon Park est située dans le village de Zenon Park, à environ 30 minutes au nord-est de Tisdale. Le personnel de l'école est constitué de 6.93 enseignants et d'un aide-enseignant. On y offre un programme d'immersion en langue française et la majorité des matières sont enseignées en français. Zenon Park est une communauté bilingue (français/anglais).

Veuillez envoyer votre curriculum vitae (les télécopies seront acceptées) ainsi que les noms et numéros de téléphone de trois références le plus tôt possible à l'adresse suivante:

Tim Tarala
Directeur de l'éducation
Division scolaire de Tisdale n° 3
C.P. 40
Tisdale (Saskatchewan)
S0E 1T0
Télécopieur: (306) 873-5222

Région scolaire Dauphin-Ochre n° 1

lance un appel de candidatures pour le poste de

Administrateur ou administratrice scolaire

(0,50 administration / 0,50 enseignement)
École MacNeill

L'École MacNeill est une école d'immersion française du M à 6 qui compte environ 120 élèves.

La personne choisie doit posséder un certificat en enseignement du Manitoba et un certificat en administration de niveau 1 ou l'équivalent, ou doit être éligible à recevoir ces documents. Elle doit aussi être tout à fait bilingue. Des connaissances dans la philosophie de la jeune enfance, de l'expérience en administration scolaire, des connaissances en technologie, en curriculum et en instruction seront considérées comme des atouts.

Veuillez envoyer votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae, d'un relevé de notes et du nom de trois personnes pour fins de référence, à :

Bureau du directeur général
Région scolaire Dauphin-Ochre no1
505, rue Main Sud
Dauphin (Manitoba)
R7N 1L3
Téléphone : (204) 638-3001
Télécopieur : (204) 638-7250

Les personnes dont nous avons déjà la demande sont priées de nous indiquer leur intérêt dans ce poste en appelant la secrétaire du directeur général au 638-3001. La région Dauphin-Ochre remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt; cependant, nous contacterons seulement les personnes que nous considérons pour une entrevue.

Date limite : le lundi 13 juillet 1998

Le salaire sera conforme à l'entente collective.

LES HEURES CLAIRES Inc.

Centre éducatif francophone préscolaire, maternelle et âge scolaire

recherche un(e)

DIRECTEUR(TRICE) NIVEAU III

pour une position temporaire débutant le 1er octobre jusqu'au 1er novembre 1999.

Français parlé et écrit un critère. Salaire à négocier selon l'expérience.

Contactez Yolanda denBrok au 233–4442.
Ou envoyez votre curriculum vitae au 320, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0J4

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue MARCELLINE RITA LANDRY, du village de Lorette, au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 5e jour d'août 1998.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour de juin 1998.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession



OFFICIER DE CRÉDIT COMMERCIAL / AGRICOLE

La Caisse populaire
La Caisse populaire La Vérendrye gère un actif de 61 millions de dollars et offre des services financiers à ses 7 000 membres de ses 6 succursales situées dans la région sud-est du Manitoba.

Fonctions
- Recevoir, effectuer des recommandations et autoriser les demandes de crédit commercial et agricole;
- Effectuer et compléter les fonctions administratives d'analyse, de documentation et de suivis;
- Promouvoir les services financiers de la caisse populaire.

Exigences
- Baccalauréat en commerce ou administration ou diplôme en administration d'un collège communautaire;
- Un minimum de 2 années d'expérience dans le domaine de crédit au sein d'une institution financière;
- Autonomie, initiative, bon jugement et une aptitude poussée vers le marketing et le service à la clientèle;
- Permis de conduire valide puisque ce poste exige des déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire: La Broquerie, Richer, South Junction et Saint-Georges.
- Bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant oral qu'à l'écrit.

Conditions de travail
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.
- Les avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions
- Le plus tôt possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel **avant le 10 juillet 1998** à:
M. Raymond Préfontaine, directeur de crédit
La Caisse populaire La Vérendrye Ltée
1-130, avenue Centrale, Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1J3

Les candidats sont sujets à approbation du cautionnement par l'assureur.



La Commission canadienne du blé

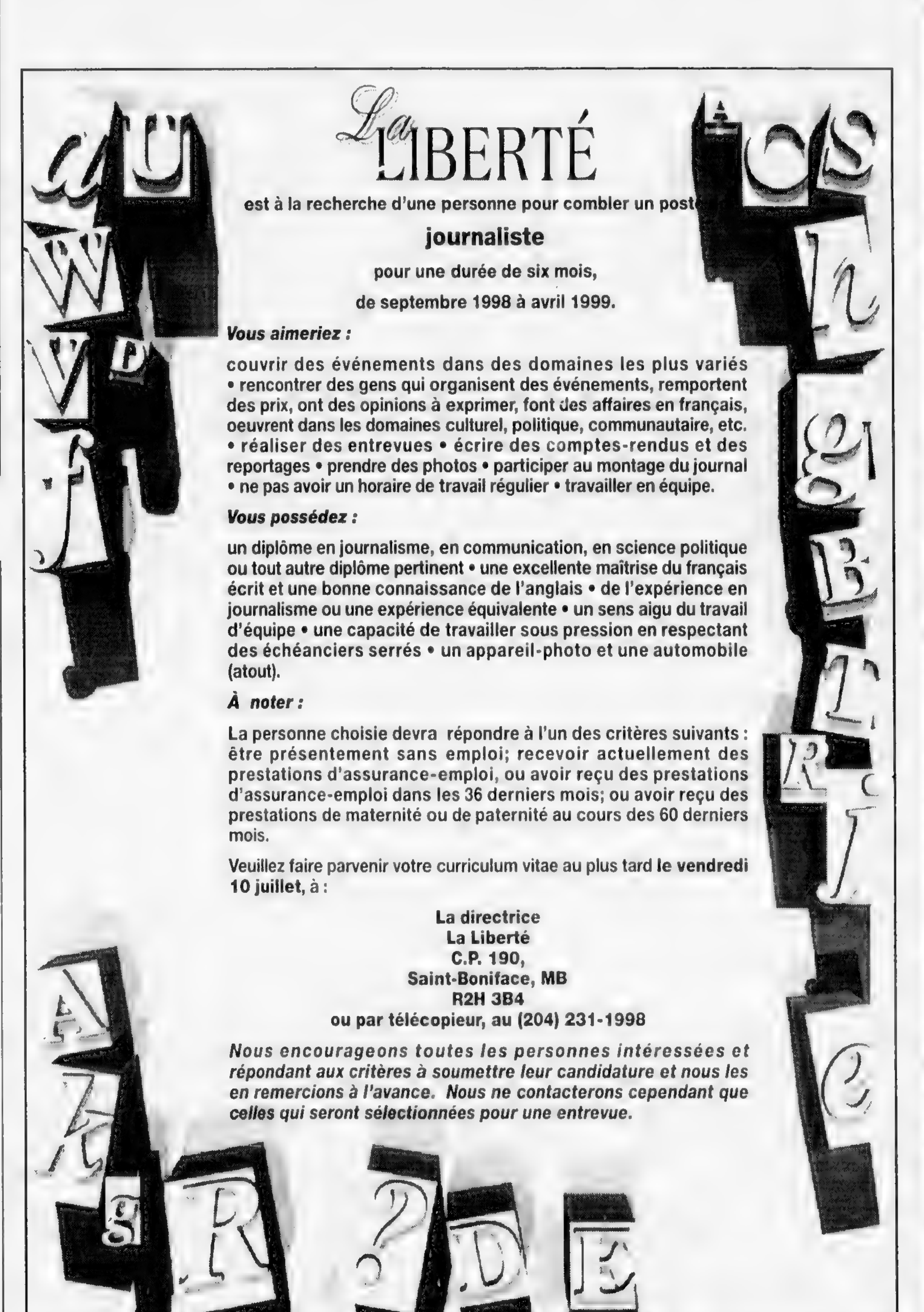
Directeur du service de Météorologie et de Surveillance des récoltes

La Commission canadienne du blé (CCB), office de commercialisation de céréales d'envergure internationale, cherche à combler le poste de directeur du service de météorologie et de surveillance des récoltes. Le titulaire sera charge de diriger les activités du service par l'entremise d'un groupe d'analystes en agro-météorologie

QUALITES REQUISES: Les candidats doivent détenir une maîtrise en Sciences avec spécialisation en agriculture ou en sciences naturelles L'expérience au niveau de dirigeant et une vaste connaissance de l'industrie céréalière canadienne, notamment de la surveillance des conditions météorologiques, de l'agronomie et des pratiques agricoles sont requises. Le candidat retenu devra faire preuve de solides compétences en analyse de données sur support informatique, avoir la capacité attestée d'analyser les difficultés et posséder une grande aptitude a la communication a l'oral et par écrit. La langue de travail est l'anglais

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur demande par écrit, **au plus tard le 3 juillet 1998**, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae, d'indiquer leurs attentes salariales et de fournir des références

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
423, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B3
No de télécopieur: (204) 983-1209



La LIBERTÉ

est à la recherche d'une personne pour combler un poste

journaliste

pour une durée de six mois,
de septembre 1998 à avril 1999.

Vous aimeriez :

couvrir des événements dans des domaines les plus variés • rencontrer des gens qui organisent des événements, remportent des prix, ont des opinions à exprimer, font des affaires en français, oeuvrent dans les domaines culturel, politique, communautaire, etc. • réaliser des entrevues • écrire des comptes-rendus et des reportages • prendre des photos • participer au montage du journal • ne pas avoir un horaire de travail régulier • travailler en équipe.

Vous possédez :

un diplôme en journalisme, en communication, en science politique ou tout autre diplôme pertinent • une excellente maîtrise du français écrit et une bonne connaissance de l'anglais • de l'expérience en journalisme ou une expérience équivalente • un sens aigu du travail d'équipe • une capacité de travailler sous pression en respectant des échéanciers serrés • un appareil-photo et une automobile (atout).

À noter :

La personne choisie devra répondre à l'un des critères suivants : être présentement sans emploi; recevoir actuellement des prestations d'assurance-emploi, ou avoir reçu des prestations d'assurance-emploi dans les 36 derniers mois; ou avoir reçu des prestations de maternité ou de paternité au cours des 60 derniers mois.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard **le vendredi 10 juillet**, à :

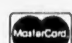
La directrice
La Liberté
C.P. 190,
Saint-Boniface, MB
R2H 3B4
ou par télécopieur, au (204) 231-1998

Nous encourageons toutes les personnes intéressées et répondant aux critères à soumettre leur candidature et nous les en remercions à l'avance. Nous ne contacterons cependant que celles qui seront sélectionnées pour une entrevue.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	*Nombre de semaines* 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237-4823 (1-800-523-3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

NOUVELLE BEBELLE! AEROTOR, service offert par les Jardins St-Léon. Louez les machines ou on viendra le faire chez vous. Téléphonez au 237-7216.
318-

LEÇONS DE PIANO: offertes à Saint-Boniface par Rachel Touchette, étudiante en 10e année du Royal Conservatory of Music. 10 $ par demi-heure, de septembre 1998 à juin 1999. SVP téléphonez au 233-0748.
410-

GARDERIE FAMILIALE au parc Windsor a 1 ou 2 ouvertures à temps plein. Contactez Lise au 231-3624.
415-

REMERCIEMENTS à Mère Teresa pour faveurs obtenues. M.E.B.
417-

RECHERCHE

RECHERCHE: Professeur à la recherche d'une gardienne à temps partiel pour deux enfants (28 mois et 8 mois) dans un foyer chaleureux, accueillant et non fumeur à Royal Wood, Iron Lakes ou Saint-Vital. Référence exigée. Contactez le 889-1229.
416-

RECHERCHE: gardienne à notre domicile du début août à la mi-novembre. Pour deux enfants sages de 2 ans et 4 ans. Appelez le 233-5995 ou 1 (204) 349-8079 ou 791-9713.
419-

À VENDRE

À VENDRE: Éloignez-vous de la ville tout en restant à proximité! Maison 1 100 pi² . 3 chambres à coucher, une ou sous-sol, 2 salles de bain, plancher de bois franc dans salon, garage attaché. 20 minutes au sud de la ville. Village francophone. Pour plus d'informations: 257-8101.
400-

À VENDRE: à Notre-Dame-de-Lourdes. Maison de 1 700 pi², 3 chambres à coucher, 3 salles de bain, salle familiale, sous-sol développé, garage attenant, extérieur à peu d'entretien. Composez le 269-3303. Jos Campeau – CAMPEAU REAL ESTATE LTD.
413-

COMMERCE À VENDRE: Épicerie située à Notre-Dame-de-Lourdes avec bureau de poste et appartements à louer. Excellente entreprise pour jeune couple. Pour plus de renseignements, composez le 1 (204) 248-2253 ou le 1 (204) 248-2302.
418-

À LOUER

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, avenue de la Cathédrale. 370 $ par mois, services inclus. Appelez le 233-6091.
303-

À LOUER: Bureaux de 180 pi à 540 pi, situé au 210, rue Masson. (Organismes a but non-lucratif). Disponible immédiatement. Appelez Guy Mao au 233-0501 entre 10 h et 16 h.
394-

MAISON À LOUER: rue La Vérendrye, 3 chambres à coucher, 550 $ par mois. Téléphonez après 18 h au (204) 422-5610.
407-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, rue La Vérendrye, 325 $ par mois. Téléphonez après 18 h au (204) 422-5610.
408-

Nécrologies

Jean Bérard

Le dimanche 21 juin 1998, Jean Bérard est décédé paisiblement à sa résidence à l'âge de 85 ans.

Il a été précédé de son épouse Louise en 1991. Jean laisse dans le deuil ses huit enfants : Arlette (Denis Roy), Muriel (Donald Bourrier), Norbert (Claudette Delaquis), Lucienne (Joseph Delaquis), Claudette (Ralph McKay), Denise (Yves Poirier), Léo (Shirley DeKoninck), et René (Jeanne Deleurme); ses 26 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants.

Il laisse aussi ses frères et sœurs : Hélène Ross, Marie et Léon Brunel, Firmin et Élodie, Angèle Sibilleau, Madeleine Brouzes, Antoine et Yolande, Raymond et Raymonde, et Yvette Yarjau; ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs : Dorothée Vigier, Angèle Augert, Antoinette et Louis Lemoing, Gabriel et Suzanne Augert, Thérèse et Robert Deroche.

Jean avait un grand amour pour la terre et a été agriculteur toute sa vie dans les régions de Notre-Dame-de-Lourdes et de Treherne.

Des prières en famille ont eu lieu le vendredi 26 juin à 20 h à Adam's Funeral Home. Les funérailles ont été célébrées à l'église catholique de Notre-Dame-de-Lourdes le samedi 27 juin à 14 h.

Au lieu de fleurs, on peut faire un don en mémoire de Jean au Centre de santé, C.P. 190, Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba) R0G 1M0.

La direction des funérailles a été confiée à Adam's Funeral Home, (204) 248-2201, ou, de Winnipeg, 941-9951.

Au revoir Papa.



Antoinette Robidoux (née Tytgat) 1911 – 1998

Le lundi 22 juin 1998, à l'Hôpital Saint-Boniface, Antoinette est décédée paisiblement, avec sa sœur à ses côtés. Âgée de 86 ans, elle était résidante du Foyer Vincent.

Elle a été précédée de son mari, Donat, en 1977.

Elle laisse dans le deuil sa fille aimante, Jacqueline, et son gendre Philippe W. Lavack, ainsi que ses quatre petits-enfants : Gilbert, Daniel, Ginette et Chantale, tous de Saint-Boniface. Elle laisse aussi sa soeur, Alice Faucher, aussi de Saint-Boniface, ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines.

Les prières ont été récitées le jeudi 25 juin 1998 à 19 h, à la chapelle du Salon mortuaire Desjardins (357, rue Des Meurons). La veille du corps a eu lieu à 10 h le vendredi 26 juin 1998, suivie des funérailles à 10 h 30 à l'église catholique Précieux-Sang, 200, rue Kenny, présidées par le père Marcel Chaput. L'enterrement a suivi au cimetière de Saint-Boniface.

Les personnes intéressées à faire un don sont priées de le faire à la Canadian Diabetes Association (division du Manitoba), 310, boul. Broadway, bureau 102, Winnipeg, R3C 0S6.

«Tu nous seras toujours chère.»

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949, ou sans frais au 1-888-233-4949.



Père Joseph Alarie, o.m.i. (1923-1998)

Soudainement, le 26 juin 1998 à l'âge de 75 ans, est décédé le Père Joseph Alarie, o.m.i. à la résidence de sa sœur, Thérèse, à Sainte-Agathe (Manitoba).

En plus de sa famille religieuse, les Oblats de Marie Immaculée, il laisse dans le deuil ses sœurs, sœur Lucille, f.d.l.c., Jeannine (Albert) Courcelles, sœur Berthe, f.d.l.c., Mariette (Hubert) Caners et Thérèse, ses frères P. Laurent, o.m.i., Jean (Yvette), Célestin (Léona) et Emilien (Alice) ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Joseph Alarie est né le 21 mai 1923 à Sainte-Agathe (Manitoba), fils d'Antoine Alarie et Théophiline Campeau. Il est entré au noviciat des Oblats de Marie Immaculée le 14 août 1943 à Saint-Laurent (Manitoba) où il fit ses premiers vœux le 15 août 1944. C'est à Lebret (Saskatchewan) qu'il fit ses études théologiques. Il est ordonné prêtre le 8 décembre 1949 à Sainte-Agathe.

Joseph a exercé son ministère dans deux sphères d'apostolat: les paroisses: Sainte-Rose-du-Lac et région, Kenora et région et au Précieux-Sang; et la prédication à la Villa Maria à Saint-Norbert où il est directeur de 1967 à 1969 et encore de 1985 à 1989. Il a fait des études en catéchèse à Paris et en pastorale à l'Université Saint-Paul (Ottawa).

À partir de septembre 1989, son état de santé précaire l'oblige à prendre sa retraite. Désormais, c'est par la prière et la solidarité qu'il continue l'œuvre d'évangélisation qui lui est confiée.

Une veillée de prières pour le Père Joseph Alarie a eu lieu le lundi 29 juin à 19 h 30 en l'église du Précieux-Sang, 200, rue Kenny à Saint-Boniface. La messe de la résurrection a été célébrée le mardi 30 juin 1998 à 19 h, également au Précieux-Sang. L'inhumation a eu lieu au Cimetière de Saint-Boniface.

La direction des funérailles fut confiée au Salon funéraire Cropo.



Cyrille Donat (Ti-Bob) SABOURIN

C'est avec sérénité et paix que nous annonçons le passage de notre cher papa et pépère le vendredi 26 juin 1998 à l'Hôpital de Saint-Boniface. Il avait 78 ans.

Cyrille a été précédé par ses parents Ildège et Exilda (née Beaudette), 2 frères Armand et Docteur Georges, et un beau-frère Donat (Pitou) Dupas. Il laisse dans le deuil sa bien-aimée Marie-Claire (née Fontaine), ses 7 enfants, Réal (Lise), Emile (Laurette), Arthur (Héléna), Léopold (Marceline), Maurice (Janet), Jacques (Marilyn) et Lise (Lyle Sokal), ainsi que 11 petits-enfants, 2 beaux-grands-enfants, 1 arrière-petite-fille ainsi que 10 frères et soeurs: Ovila (Jeanne), Louis (Annette), Soeur Hélène, OMI, Lucille (Alphonse Bérard), André (Rolande), Rose-Alma (Lionel Aquin), Denis (Denise), Denise (Robert Connelly), Léon (Aline), Léona (Célestin Alarie) et 2 belles-soeurs, Hortense et Rachelle.

Cyrille est né à Saint-Jean-Baptiste, Manitoba, le 17 juillet 1919. Il passe ses années d'adolescence sur la ferme paternelle. Croyant être appelé à une vocation religieuse, il passe un bref séjour au Séminaire à Rigaud, Québec. Mais le Seigneur avait d'autres plans pour Cyrille. En sortant de Rigaud, il se présente comme soldat volontaire en préparation pour la Deuxième Guerre mondiale. Il est envoyé en Europe pour se battre dans les tranchées. La guerre terminée, il retourne au Manitoba pour rencontrer, tomber en amour et épouser une «petite fille de la ville», Marie-Claire (Ninette) Fontaine, le 1er juillet 1946. Ils s'installent «Chez Brown» à Saint-Jean- Baptiste. Deux récoltes (faillies) plus tard, Ti-Bob décide de laisser la ferme, déménage au village et se fait embaucher par Patterson Elavators comme acheteur de grain à St-Jean, Lowe Farm puis Somerset. En 1959, la poussière ayant fait ses dommages, il redéménage à St-Jean-Baptiste et y trouve de l'emploi avec la «Coop». Il termine sa carrière de boucher à la Coop de St-Malo en 1973. C'est à ce moment qu'il déménage à Saint-Boniface où il gère des immeubles de location qu'il avait accumulés les années précédentes.

En 1996, Ninette est frappée d'une attaque d'apoplexie qui la laisse partiellement paralysée. La chance sourit encore une fois: une pièce accommodant une chaise roulante devient disponible à l'Accueil Colombien où ils ont demeuré depuis.

Ti-Bob était un homme accueillant, aimant et aimable par tous ceux qui connaissaient son sens de l'humour, sa joie de vivre, son amour des voyages, mais surtout par sa grande capacité de pardonner. Toute l'énergie et le dynamisme de sa vie furent dépensés vers un seul but: l'unité et l'amour de sa famille. Il croyait en Dieu et constamment l'appelait pour réaliser cette unité. Le Seigneur, Ninette et Ti-Bob ont bien réalisé ce rêve.

La famille désire exprimer ses remerciements aux médecins et au personnel de l'Hôpital de Saint-Boniface et plus en particulier le père Desjardins, l'abbé Michaud et sœur Madeleine Cloutier pour leurs appuis, conseils et prières.

Les funérailles furent célébrées mardi matin, le 30 juin, à la Cathédrale de Saint-Boniface. Monseigneur Albert Fréchette présidait.

Au lieu de fleurs, les gens intéressés peuvent faire un don à la **Fondation Lucien St-Vincent** par le biais de **Francofonds**, 340, boul. Provencher, Saint-Boniface R2H 0G7

La direction des funérailles fut confiée au Salon Mortuaire Desjardins 233-4949 ou 1-888-233-494.

PAROISSES FRANCOPHONES

Votre prochain curé

Mgr Antoine Hacault, a annoncé le 24 juin les nominations et les permutations diocésaines, qui entreront en vigueur le 1er août. En voici le détail:

Mgr Albert Fréchette devient vicaire général et reste curé de la paroisse Cathédrale.

Michèle Sala-Pastora est nommée directrice de l'animation de la pastorale diocésaine et responsable de l'administration du Centre de pastorale. Elle assure l'animation de la pastorale diocésaine avec les abbés **Robert Campeau** et **Renato Pasinato**, codirecteurs.

Du côté des paroisses, **Léonce Aubin** exercera son ministère à La Broquerie/Saint-Labre/Woodridge. **Bernard Bélanger** demeure à Notre-Dame-de-L'Assomption dans Transcona. ***Raymond Brémaud***, nouvel ordonné, est nommé administrateur paroissial à Saint-Jean-Baptiste, tandis que **René Chartier**, curé de Powerview, assurera aussi l'administration paroissiale de Pine Falls.

À Saint-Malo, le curé **Joseph Choiselat** est nommé pour un troisième terme, et **Maurice Jeanneau** est nommé pour un deuxième terme à Notre-Dame-de-Lorette. **Marcel Toupin** est nommé curé de Saint-Eugène et de Coeur-Immaculé-de-Marie dans Saint-Vital, tandis qu' **Antoine Vo Van Hoa** est nommé curé de Saint-Philippe Minh et de Saint-Norbert. Léo Couture sera en charge des offices du dimanche et des liturgies de fins de semaine à Christ Our Saviour Parish de Steinbach.

Valier Beaulieu prend sa retraite. **Marcel Carrière** poursuit ses études en théologie pastorale à l'institut catholique de Paris. **Georges Damphousse** reçoit un prolongement de son mandat en tant qu'économe diocésain et Gérard Dionne est nommé président intérimaire de la Commission diocésaine de liturgie.

Du côté des religieux, le père **Réal Gingras**, CSsR, est rappelé dans sa communauté au Québec, tandis que le père **Armand LeGal**, o.m.i., est nommé curé de Haywood, Fannystelle et Starbuck.

LA FERME THERRIEN

Fermier de père en fils

La vie de fermier n'a pas toujours été facile pour Arsène Therrien. Maintenant âgé de 75 ans, l'agriculteur ne regrette toutefois rien de ce que la terre lui a donné.

Carole THIBEAULT

Avec un nom comme le sien, Arsène Therrien de La Broquerie était prédestiné à vivre de la terre et de ses fruits. Des années noires à la vie plus aisée d'aujourd'hui, l'agriculteur n'a jamais eu à regretter d'avoir repris à son tour, dans les années 1930, les rênes de la ferme familiale, qui se transmet de père en fils depuis presque 120 ans.

«Aujourd'hui on vit bien mais ça n'a pas toujours été facile, se souvient Arsène Therrien. On a commencé, on crevait de faim! Mais astheure, on n'a plus besoin de s'inquiéter des finances. Et c'est bien rien que pour dire, mais on a eu cinq enfants et on les a tous envoyés à l'université!»

Arsène Therrien est le second plus jeune fils de Cléophas, lui-même fils d'Hormidas Therrien, le pionnier de la ferme située à mi-chemin entre La Broquerie et Steinbach. Originaire du Québec, le grand-père est arrivé à La Broquerie dans les années 1870. «Il a reçu le titre du homestead en 1882, raconte Justine, l'épouse d'Arsène, en montrant une copie du document ancien. Pour recevoir son titre officiel, il a fallu qu'il travaille pas mal fort! Regardez, ça dit ici qu'il avait deux acres de terrain, un "team" de chevaux et un "team" de bœufs. Il avait 12 têtes de bétail, neuf moutons. Et le terrain était tout clôturé.»

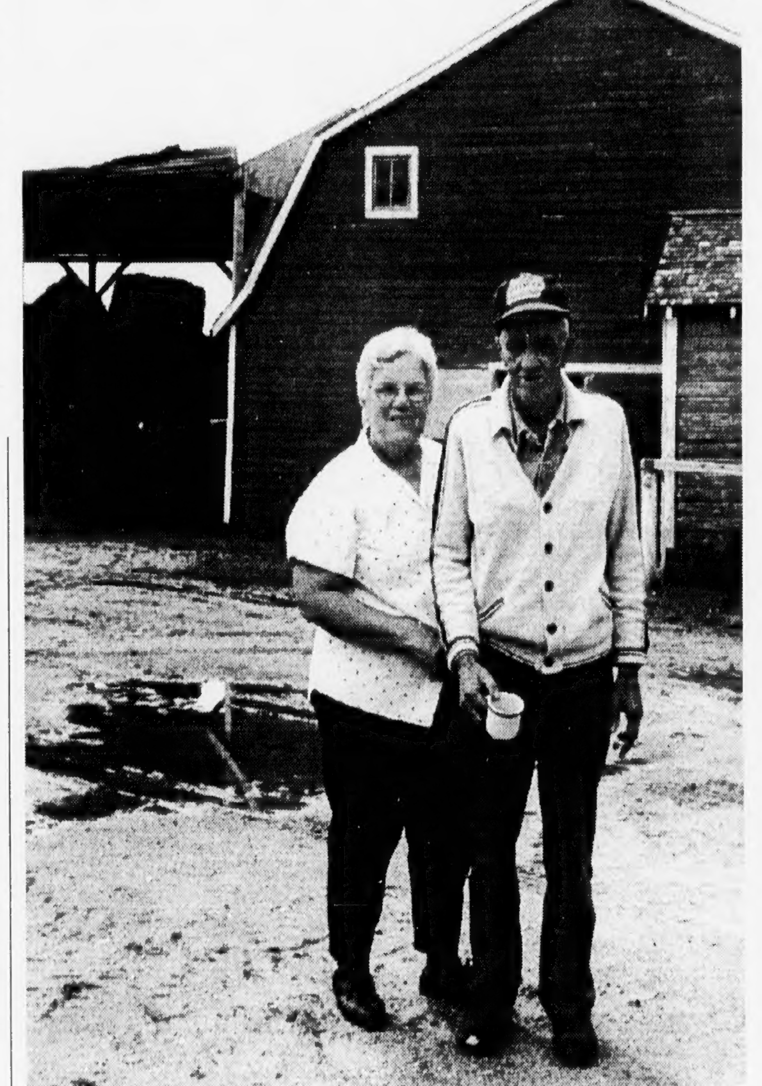


photo: Carole Thibeault

Justine et Arsène Therrien: «Sur la ferme, tu es libre de faire ce que tu veux.»

La ferme Therrien est la seule dans toute la municipalité rurale de La Broquerie à n'avoir jamais changé de nom. Elle compte maintenant 160 acres, une cinquantaine d'animaux à boucherie et quelques chevaux. L'agriculteur loue aussi quelque 400 acres supplémentaires pour ses cultures et il a même déjà possédé une quarantaine de vaches laitières, production qu'il a abandonnée il y a une dizaine d'années.

Après toutes ces années, Arsène Therrien réalise qu'il n'aurait pu vivre ailleurs que sur la ferme. Et il admet de son propre chef qu'il sera difficile de laisser aller le morceau lorsque viendra le temps de passer officiellement les rênes à son fils, qui espère-t-il voudra bien se porter acquéreur.

Si le travail de la terre a ses exigences, il comporte aussi de nombreux avantages, explique le fermier. «Ce que j'aime vraiment, c'est que tu es libre de faire ce que tu veux quand tu veux. Il n'y a pas de "punch". Si tu veux finir de boire ta tasse de café avant de partir pour l'étable, les animaux peuvent attendre dix minutes.

«On a eu une bonne vie. Le plus difficile, ç'a été de s'adapter au changement. De nos jours, il y a plus d'ouvrage mais c'est tellement plus facile avec les machines. C'est rendu que je m'assis dans mon tracteur et je suis plus confortable que dans

RAYMOND HÉBERT

À la tête d'un organisme national

Pascal DUBÉ

Raymond Hébert est depuis le 1er juin le nouveau président de l'Association des études canadiennes. L'organisme national réunit plus de 700 personnes de différents horizons qui ont en commun d'effectuer des études sur le Canada.

Au cours de son mandat de deux ans, Raymond Hébert aimerait faire rayonner davantage l'organisme qui, soit-il n'est pas assez connu. «Au cours de la prochaine année, j'aimerais pouvoir organiser des réunions régionales des membres, affirme-t-il. Il y a une vingtaine de membres de l'Association des études canadiennes au Manitoba et je ne connais pas la plupart d'entre eux. Je veux mettre l'accent sur la création de réseaux, par des liens électroniques par exemple.»

L'Association des études canadiennes est un organisme bilingue encourageant l'examen et l'approfondissement des phénomènes canadiens de façon multidisciplinaire. «Nous nous intéressons autant aux facteurs économiques que politiques, sociaux qu'environnementaux, explique Raymond Hébert. Nous offrons des programmes de bourses d'études pour les étudiants. Il y a aussi des conférences qui sont organisées pour intéresser les jeunes aux études canadiennes.

«Nous ne sommes cependant pas un organisme de revendication, précise Raymond Hébert. Nous comptons des membres séparatistes et aussi des fédéralistes par exemple. Nous ne prenons pas position sur les questions nationales.»

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES···

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire

182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3

Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Barbara Shields
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840

Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

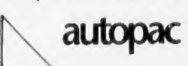
Cet espace est à votre disposition!

Cet espace est à votre disposition!

ASSUREURS

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage - Ferme

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Nicole Connelly
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051





Cet espace est à votre disposition!

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE
1065, boulevard Autumnwood
987–8060
M. Balcaen, C.A.I.B.
E. Vermette, C.L.U. C.A.I.B.

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

GÉRANT	
Gilles Chaput, FCA	926-7204
VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ	
Raymond Desrochers, CA, CFE	926-7208
Marc Rivard, CA	926-7222
Pamela Dupuis, CA	926-7240
Elizabeth Maw, CA	926-7213
EXPERT-CONSEIL À LA PME	
Lucien Guénette, CA	926-7210
FISCALITÉ & IMPÔTS	
Arthur Chaput, CA, CFP	926-7202
Georges Picton, CGA	926-7205
CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION	
Charles Gagné, MPA, CMC	926-7206
PLANIFICATION FINANCIÈRE	
James Doer, CA, CFP	926-7215
INFORMATIQUE	
Travis Leppky, CA	926-7241
RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE	
Bruce Caplan, CA, CIP	926-7207
Collin LeGall, CMA, CIP	926-7220
JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES	
Raymond Desrochers, CA, CFE	926-7208
Russ Paradoski, CA, CFE	926-7214

Services de consultations en affaires

BDO
BDO Dunwoody
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
T. (204) 956-7200
F. (204) 926-7201
www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

La LIBERTÉ **Avis aux annonceurs**

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823 **Télécopieur:** 231-1998

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste
EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT
WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889–7298
et
POLO PARK VISION CENTRE
774–4111

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.



Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

SERVICES



Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 943–4433
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

Rose Marie Fiola
- Comptabilité
- Formation
- Déclarations de revenus

211, rue Watson, pièce 305
Winnipeg (Manitoba) R2P 2E1
(204) 633–8119

Apprend GRAPHICS INC.
- CONCEPTION GRAPHIQUE
- TYPOGRAPHIE
- MISE EN PAGE
- IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

LES SERVICES INTERNET MABORD Martine Bordeleau
- création de sites Web.
- Formation personnalisée.
- Recherche dans le Web.

Tél./Fax: (204) 231–0907
http://home.ican.net/~mabord
courriel: mabord@ican.net

BRUNET Monuments
Troisième Génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS



L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Abonnez-vous à La LIBERTÉ

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

	Au Manitoba
1 an	28, 50 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐
	Ailleurs au Canada
1 an	32,10 $ ☐
2 ans	58,85 $ ☐

Nom: ______

Adresse: ______

Dominion Window & Door Ltd.
FABRICANT DE FENÊTRES ET DE PORTES



Pour un service efficace, demandez Claude Fiola
co-propriétaire et gérant
ESTIMÉ GRATUIT
987-8782
FAX 334-4984
1948, rue Main
Membre de: Better Business Bureau

